



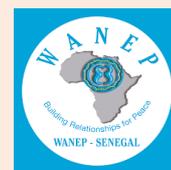
Élections législatives du 31 juillet 2022 au Sénégal : **Monitoring des Médias et des discours dangereux**



The
**CHARTER
PROJECT Africa**
Democracy | Elections | Governance



En partenariat avec



Cofinancé par
l'Union européenne

Les publications de Gorée Institute sont indépendantes d'intérêts nationaux ou politiques spécifiques. Elles sont principalement destinées aux décideurs, à la société civile, aux politiciens et aux praticiens dans le domaine. Elles ciblent aussi le monde universitaire et les citoyens en général.

Gorée Institute © 2022

Pour toute demande d'autorisation pour la reproduction ou la traduction de n'importe quelle partie de cette publication, veuillez contacter :

Gorée Institute

Résidence Bibi, Rue des Gourmets

BP: 05 - Île de Gorée, Dakar, Sénégal

Téléphone: +221 33 849 48 49

E-mail: info@goreeinstitut.org

Gorée Institute encourage la dissémination de son travail et répondra promptement aux demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction de ses publications.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Cette publication a été financée/cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Gorée Institute et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Table des matières

A propos du Charter Project Africa (CPA)	5
Monitoring des médias	7
I. Introduction	8
II. Objectifs du monitoring des médias	9
III. Méthodologie	10
1. <i>Sélection et formation des moniteurs</i>	11
2. <i>Échantillonnage</i>	11
IV. Résultats du monitoring des médias audiovisuels	12
1. <i>Le temps d'accès direct</i>	12
2. <i>Type de programmes monitorés dans l'audiovisuels</i>	14
3. <i>Le genre des acteurs dans l'audiovisuels</i>	15
4. <i>Thématiques abordées dans les médias audiovisuels</i>	16
5. <i>Qualité de la couverture dans l'audiovisuels</i>	17
6. <i>Listes soutenues dans les médias audiovisuels</i>	18
7. <i>Listes critiquées dans les médias audiovisuels</i>	19
8. <i>Propos haineux dans les médias audiovisuels</i>	20
V. Résultats du monitoring dans la presse écrite	21
1. <i>Espace interview dans la presse écrite</i>	21
2. <i>Rubrique</i>	22
3. <i>Le genre des acteurs dans la presse écrite</i>	22
4. <i>Thématiques abordées dans la presse écrite</i>	23
5. <i>Qualité de la couverture dans la presse écrite</i>	24
6. <i>Listes soutenues dans la presse écrite</i>	25
7. <i>Listes critiquées dans la presse écrite</i>	25
8. <i>Propos haineux dans la presse écrite</i>	26
VII. Résultats du monitoring dans la presse en ligne	27
1. <i>Affiliation politique des intervenants</i>	27
2. <i>Le genre des acteurs dans la presse en ligne</i>	28
3. <i>Thématiques abordées</i>	29
4. <i>Qualité de couverture</i>	29
5. <i>Listes soutenues dans la presse en ligne</i>	30
6. <i>Listes soutenues dans la presse en ligne</i>	31

Conclusion	32
Recommandations.....	33
Monitoring des réseaux sociaux.....	35
I. Introduction	36
II. Méthodologie	37
III. Résultats du monitoring des réseaux sociaux	39
1. <i>Nombre de publications analysées</i>	39
2. <i>Format des publications</i>	40
3. <i>Engagement des acteurs sur Twitter</i>	40
4. <i>Interactions (Likes) sur Facebook</i>	41
5. <i>Les hashtags les plus utilisés.....</i>	42
6. <i>Le ton des messages selon les acteurs politiques</i>	43
7. <i>Échanges entre les acteurs politiques par media social interposé</i>	44
Conclusion	45
Monitoring des discours dangereux	47
I. Contexte socio-politique des élections législatives du 31 juillet 2022	48
II. Clarification conceptuelle et méthodologie adoptée	49
1. <i>Clarification conceptuelle.....</i>	49
2. <i>Méthodologie adoptée</i>	49
III. Déroulement du scrutin : quelle analyse pour les incidents ?	50
1. <i>Situation préélectorale.....</i>	50
2. <i>Etat des lieux du déroulement des élections législatives.....</i>	55
III. Analyse des incidents : Parcelles Assainies, Grand Dakar et Médina.....	56
IV. Recommandations	60

A propos du Charter Project Africa (CPA)

Le Charter Project Africa est mis en œuvre par le **Gorée Institute** et cinq (5) autres organisations africaines et européennes, à savoir **AfricTivistes**, **Code4Africa**, **Democracy Works Fondation**, **EPD** et **ECDPM**, et est financé par l'Union Européenne. Ce projet panafricain de 3 ans est axé sur les engagements contenus dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG) - le principal document de politique de l'Union africaine (UA) visant à faire progresser la gouvernance démocratique dans les États membres.

Le projet encourage l'utilisation de la technologie civique pour amplifier la voix des citoyens. Pour ce faire, il fournit des ressources financières, par la subvention, ainsi que des ressources techniques, par le biais du savoir-faire, aux initiatives civiques en faveur de la démocratie, en particulier celles menées par des groupes sous-représentés. Ce soutien est apporté dans onze (11) États membres de l'Union africaine - Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Éthiopie, Kenya, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie et Zambie - ainsi qu'au niveau régional et continental.

Le projet ouvre également des espaces de collaboration entre les citoyens, les initiatives civiques et les décideurs de l'Union africaine (UA), aux niveaux national, régional et continental - en mettant l'accent sur les formats numériques. Une attention particulière est accordée au rôle et au mandat de l'Architecture Africaine de Gouvernance (AGA). En outre, le rôle de la CADEG dans la réalisation de changements positifs dans les États membres de l'Union africaine est suivi, analysé et encouragé. La présence d'un Secrétariat spécialisé pour le projet à Addis Abeba permet de renforcer les liens entre la société civile panafricaine et les décideurs de l'Union africaine.

I. Introduction

En Afrique subsaharienne, les médias sont, depuis plus de vingt ans, les principaux témoins du déroulement des scrutins qui ont marqué le multipartisme et des libertés après plusieurs décennies de contrôle étatique exercé sur la politique et sur l'information. Dans le cadre des élections, ils sont d'abord considérés comme un vecteur de communication de l'information publique relative à l'organisation du processus électoral. Ils assurent la vulgarisation des modalités de la participation citoyenne au processus électoral (organisation pratique du vote, calendrier du processus électoral, sensibilisation pour une participation des plus vulnérables, etc.). Ensuite, ils permettent le débat et l'exposition des programmes des différents candidats. Ils sont, à ce titre, considérés comme gardiens de la transparence et des règles de bonne gouvernance, lieux du débat démocratique et organisateurs de l'agenda du débat électoral. Enfin, ils suivent également le bon déroulement du processus, garantissant sa transparence et son intégrité. Ils participent à l'observation électorale (suivi de la crédibilité et de la fiabilité du scrutin), au contrôle des étapes préliminaires et de l'intégrité de l'instance chargée d'organiser le processus et à la dénonciation des éventuels dysfonctionnements.

Les médias jouent ainsi un rôle de premier plan dans l'animation et la réalisation de tout processus démocratique. Autant dans le cadre de systèmes politiques ayant vécu (autoritarisme, totalitarisme) les médias avaient pour finalité de servir uniquement le leader politique aux fins d'endoctrinement, autant pour ce qui s'agit du système démocratique, les médias agissent en tant qu'acteur de premier plan dont le rôle est d'ouvrir l'information et de remplir des missions multiples et multiformes. En effet, ils sont des espaces d'information, de formation et de sensibilisation, ils peuvent servir de cadre de promotion des politiques publiques, sont des espaces de discussion, selon le niveau de l'opinion nationale en question, mais également la nature du processus politique en cours, de pertinents instruments d'expression de la citoyenneté, de monitoring, de suivi de l'action publique et également de gouvernance. Ils peuvent enfin influencer la mise en œuvre des agendas politiques nationaux et également internationaux.

A l'analyse de l'ordonnement institutionnel mais également du jeu des acteurs au Sénégal, il n'y a pas de doute quant à la dynamique évolutive portée par les parties prenantes dans le secteur des médias. Sous ce rapport, une pluralité d'acteurs intervient : journalistes, instance de régulation, groupes de presse, syndicats de journalistes, centres de formation, etc. Historiquement, les médias au Sénégal ont participé à tous les débats politiques ainsi qu'à la plupart des combats ayant permis d'engranger des acquis démocratiques. C'est ainsi qu'une partie du sursaut démocratique ayant permis l'alternance de 2000 leur fut imputée, fort de la transmission en temps réel des résultats. Il convient toutefois de noter que cette vitalité, ce foisonnement et cette contribution de la presse aux acquis démocratiques au Sénégal renferment plusieurs travers. La revendication de la contribution dans l'approfondissement de la démocratie au Sénégal semble légitimer certaines pratiques au sein de la presse, pouvant friser des postures déviantes. Par ailleurs, la reconfiguration de l'espace public, au lendemain du processus électoral de 2012, renseigne à souhait sur la complexité des rapports entre l'espace politique et celui des médias, avec un brouillage des relations rendant ainsi « illisibles » les rapports média/pouvoir politique, ce qui pourrait impacter négativement la perception de l'opinion sur ces médias dans les échéances électorales.

En outre, il est noté que la plupart des instabilités en Afrique prennent leur source dans des élections mal organisées. Ainsi, la nature « conflictogène » des élections n'est plus à démontrer car les exemples font foison. Les médias, du fait d'une conjonction de plusieurs facteurs liés à la formation, à une prise de partie dans le débat, à une manipulation, etc. contribuent à ces instabilités. De ce fait, en période électorale, les médias jouent un rôle crucial ; d'où l'importance de certaines initiatives permettant d'apprécier le comportement de ces médias dans une perspective d'anticipation de toute velléité de déstabilisation ou d'instabilité du processus, de violence électorale ou post-électorale, etc.

Le Monitoring des médias est considéré comme un outil destiné à promouvoir des élections libres et le respect des droits fondamentaux liés aux principes de liberté d'expression. On peut le définir comme une observation indépendante, objective et impartiale des médias durant la période électorale.

En effet, les médias constituent un élément central des processus électoraux dans :

- l'égalité de traitement des candidats (égal accès des candidats aux médias, égalité relative dans le traitement des informations concernant les candidats – question du pluralisme) ;
- l'information du citoyen : question de la formation d'un libre choix éclairé du citoyen (informations sur les modalités du processus électoral, sur les programmes des candidats et sur les thématiques importantes dans la campagne, etc.) ;
- la participation citoyenne : inclusion de l'ensemble de la population en particulier les plus vulnérables, prise en compte des demandes de débat exprimées par le citoyen et la société civile ;
- l'éducation électorale (éducation civique) : sensibilisation sur les modalités du processus électoral, l'acte de vote etc...

Fort de ce constat, dans le cadre du Charter Project Africa (CPA), le Gorée Institute a initié un programme de monitoring des médias en période électorale. Ce programme de monitoring est mis en œuvre en partenariat avec le Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI).

Ce rapport présente les résultats du monitoring des médias effectués du 18 juillet au 18 août 2022. Les organes audiovisuels sont suivis de 6h00 à 9h00 et de 19h à 23h.

II. Objectifs du monitoring des médias

Le monitoring des médias a pour objectif l'observation d'un certain nombre d'aspects, tous liés au déroulement des élections, comme par exemple :

- Accompagner une phase du processus électoral par le monitoring des médias afin d'apprécier la nature de la couverture de l'élection présidentielle par les médias au Sénégal ;
- Contribuer à prévenir les conflits électoraux liés à une mauvaise couverture de l'information en période électorale ;
- Disposer d'un outil de plaidoyer dans une perspective de contribuer à approfondir le débat démocratique sous le prisme des médias ;

- Pouvoir effectuer une analyse quantitative des éléments tels que l'éthique, l'équilibre, les stéréotypes etc. ;
- Comprendre les tendances dans les médias, en termes de bonnes ou de mauvaises pratiques, à partir d'une exploitation détaillée de leurs contenus ;
- Disposer d'un instrument de veille démocratique ;
- Pouvoir comparer les tendances des médias entre différentes périodes ;
- Avoir un aperçu sur la manière dont certaines questions, certains groupes, certains pays sont représentés ;
- Surveiller les activités des principaux médias électroniques et imprimés pour vérifier qu'ils agissent en conformité avec la législation nationale ainsi qu'avec les autres normes internationales relatives à la tenue d'élections démocratiques, tout au long de la campagne électorale ;
- Évaluer si les médias fournissent des informations suffisamment diversifiées et équilibrées afin de permettre aux électeurs de faire leur choix de manière éclairée ;
- Évaluer dans quelle mesure les partis politiques et les candidats ont un égal accès aux médias, ainsi que la qualité de cette couverture médiatique ;
- Contrôler si les médias, et en particulier les médias d'État ou publics, remplissent leur devoir en assurant une couverture équilibrée et neutre du processus électoral ;
- Analyser l'impartialité, l'équité, l'exactitude et l'efficacité de la couverture des élections par les médias ;
- Suivre les travaux liés aux élections de tous les organes de régulation des médias ainsi que les éventuels litiges liés aux élections dans lesquels les médias sont parties prenantes ;
- Analyser les programmes d'éducation aux électeurs, les publics qu'ils ciblent (minorités linguistiques ou ethniques, femmes,) etc. ;
- Vérifier que les candidats aux élections sont tous soumis aux mêmes règles (coût, durée, etc.) pour recourir à la publicité payée ;
- Analyser si les différents types de programmes télévisés (les émissions d'actualités, de débats, le temps d'antenne gratuit, la publicité électorale payante, etc.) sont biaisés, et dans ce cas, en faveur de quel(s) candidat(s) ou parti(s).

III. Méthodologie

Les médias jouent un rôle crucial dans l'information de l'électorat et dans la formation de leurs opinions. Pour garantir le libre arbitre des électeurs, il est donc essentiel d'observer et d'analyser la couverture médiatique réalisée au cours du processus électoral, que ce soit lors de la campagne électorale ou encore au niveau de la communication institutionnelle des organes de supervision des élections. L'outil clé pour l'observation de la couverture médiatique des élections est le monitoring des médias. Il s'agit d'une technique d'observation des messages diffusés par et à travers les médias. Il est basé sur une méthodologie systématique, objective et standardisée d'observation et d'analyse du contenu électoral. Le monitoring des médias peut être appliqué aux médias audiovisuels, radio et télévision, ainsi qu'à la presse écrite et en ligne.

L'unité de mesure est la seconde pour la production audiovisuelle, le centimètre carré pour l'espace rédactionnel dans la presse écrite et le nombre de caractères pour les médias en ligne. Cette méthodologie comprend deux principaux critères : quantitatif et qualitatif.

- **L'analyse quantitative** : elle mesure le Temps dans les médias audiovisuels, ou l'Espace dans la presse écrite, dédiés aux acteurs politiques, ainsi que le ton de cette couverture (positif, négatif ou neutre) ;
- **L'analyse qualitative** : elle concerne les aspects non quantifiables tels que le style journalistique, le professionnalisme des médias, les sondages, les partis-pris et/ou préférences des médias, etc.

1. Sélection et formation des moniteurs

Le CESTI a sélectionné 25 étudiants en première année de journalisme comme moniteurs des médias dans le cadre de ce projet. Ces étudiants ont travaillé sous la supervision du coordonnateur du projet.

Sur la base de la sélection, un atelier de renforcement de capacités d'une journée a été organisé en monitoring des médias avec des sessions théoriques et pratiques sur la méthodologie, l'organisation du dispositif de monitoring des médias, y compris dans ses aspects techniques, la collecte via une plateforme technologique dédiée, la remontée et l'exploitation des données, la rédaction des rapports et du cadre juridique pour la couverture des élections.

2. Échantillonnage

Le Gorée Institute, les formateurs et les moniteurs ont échangé et décidé ensemble, à partir de critères bien définis, de la liste de médias à surveiller. Les critères sont, entre autres, le type de médias, la crédibilité de l'organe, l'audience, la couverture géographique, la régularité de parution, la langue, etc. Au total, 25 médias sont retenus dont 6 radios, 7 chaînes de télévision, 8 parutions de la presse écrite nationale et 4 presses en ligne pour être suivis. Il s'agit de :

Tableau 1: Liste des médias sélectionnés pour le monitoring

Audiovisuels	RFM, RSI, IRADIO, SUD FM, TFM, RTS, ZIK FM, 2STV, WALF TV, ITV, SENTV, WALF FM, 7TV
Presse écrite	LE QUOTIDIEN, BES-BI, L'OBSERVATEUR, LE SOLEIL, L'ENQUETE, TEMOIN, SUD QUOTIDIEN, LIBERATION
Presse en ligne	SENEWEB, PRESSAFRIK, LERAL, DAKAR ACTU

IV. Résultats du monitoring des médias audiovisuels

Les résultats présentés dans cette section portent sur le monitoring du 18 juillet au 18 août 2022. Au cours de cette période, 1959 unités d'enregistrement, dont 1166 avant et 793 après le scrutin, ont été monitoré dans les médias audiovisuels. Une Unité d'enregistrement est le segment du message consacré à un acteur politique. Chaque unité d'enregistrement sera consacrée à un seul acteur. Dans une même unité de contexte (par exemple un talk-show), il est établi une unité d'enregistrement pour chaque segment de communication consacré à un acteur politique différent, mais aussi, par exemple dans un talk-show, à chaque prise de parole d'un candidat politique, que l'on considérera comme une unité d'enregistrement séparée. Chaque unité d'enregistrement est enregistrée séparément et analysée avec toutes les variables établies.

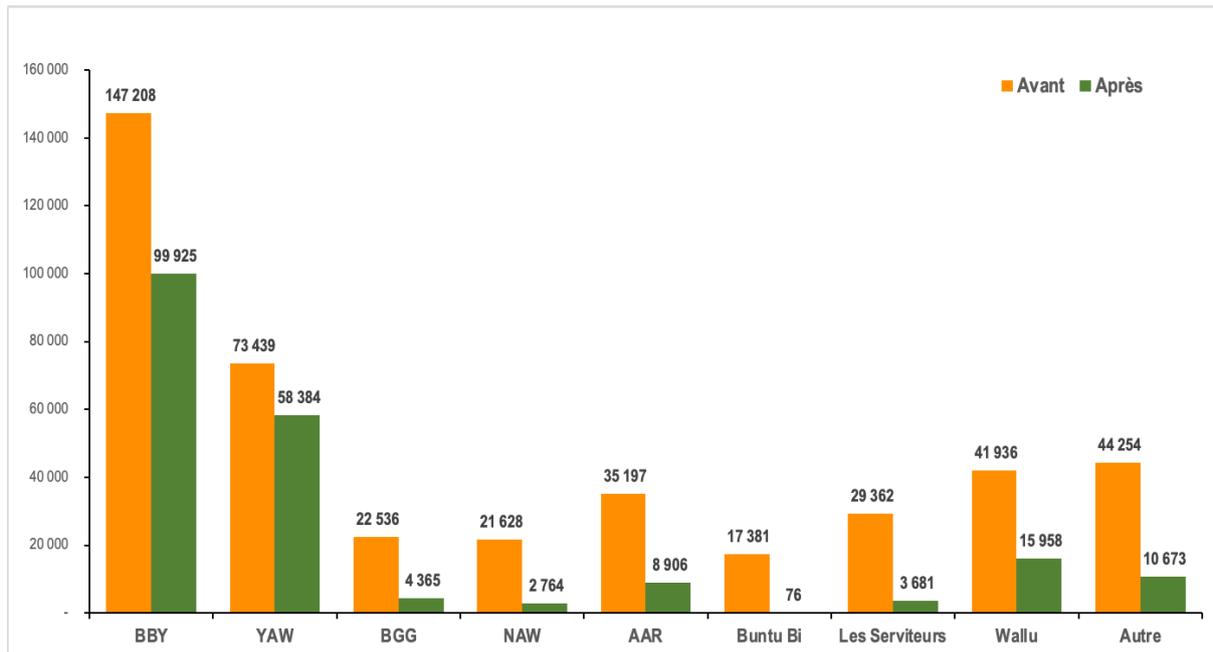
Tableau 2: Répartition des unités d'enregistrement monitorés selon l'organe

Organe	Avant le scrutin	Après le scrutin
2STV	38	33
7TV	48	65
IRADIO	105	58
ITV	81	72
RFM	72	77
RSI	95	26
RTS	147	29
SENTV	59	42
SUD FM	86	76
TFM	153	10
WALF FM	66	146
WALF TV	153	84
ZIK FM	63	75
Total	1166	793

1. Le temps d'accès direct

Dans le cadre du monitoring des médias, et en ce qui concerne les médias audiovisuels, la variable pour quantifier le temps de couverture alloué à des acteurs est le Temps d'Accès Direct (TAD) qui mesure en seconde le discours direct de l'acteur politique considéré dans l'unité d'enregistrement monitoré. Le graphique suivant montre le TAD des 8 listes ayant participer aux élections législatives selon la période monitorée.

Graphique 1: Temps d'Accès Direct (TAD) en secondes des listes avant et après les élections dans les médias audiovisuels



Selon la période monitorée, il ressort de ce graphique principalement deux constats. De prime abord, le Temps d'Accès Direct (TAD) des huit (08) listes ayant participé aux élections législatives est relativement beaucoup plus important avant l'élection qui coïncide avec la campagne électorale. Ce temps d'accès s'est réduit de façon drastique après l'élection. Il va sans dire que l'élection législative était une actualité saillante avant le jour du vote. Elle perdra finalement le caractère saillant pour devenir prégnant puisque les médias continuent à lui accorder une place dans leurs colonnes. Toutefois, cette place devient moins prépondérante après l'élection, traduisant une baisse de l'intérêt que les médias audiovisuels ont accordé à ces élections.

Par ailleurs, il appert qu'il y a une inégale répartition du Temps d'Accès Direct selon l'affiliation politique de l'acteur ou l'intervenant. En effet, aussi bien avant qu'après l'élection, quatre principaux acteurs politiques ont bénéficié d'un temps d'accès direct relativement beaucoup plus important parmi les 8 listes ayant participé aux élections législatives. Il s'agit prioritairement de la Coalition au pouvoir Benno Bokk Yaakar et trois coalitions de l'opposition notamment Yewwi Askan Wi, Wallu et ARR Sénégal (Alternative pour une Assemblée de Rupture). Le temps d'Accès Direct de la Coalition Benno Bokk Yaakar dépasse de loin celui des autres listes allant parfois du double au triple par rapport aux autres. La prééminence du Temps d'Accès Direct de la liste des acteurs ou intervenants de la liste Benno Bokk Yaakar dans les médias audiovisuels s'explique par le fait qu'ils font partie de la majorité parlementaire. L'exercice du pouvoir est un facteur qui facilite l'accès aux médias des acteurs ou intervenants de Benno Bokk Yaakar.

Du reste, le principal challenger de la Coalition Benno Bokk Yaakar est Yewwi Askan Wi dont la liste est conduite par celui qui est considéré comme le principal leader de l'opposition notamment du régime au pouvoir et de son leader, le président Macky Sall.

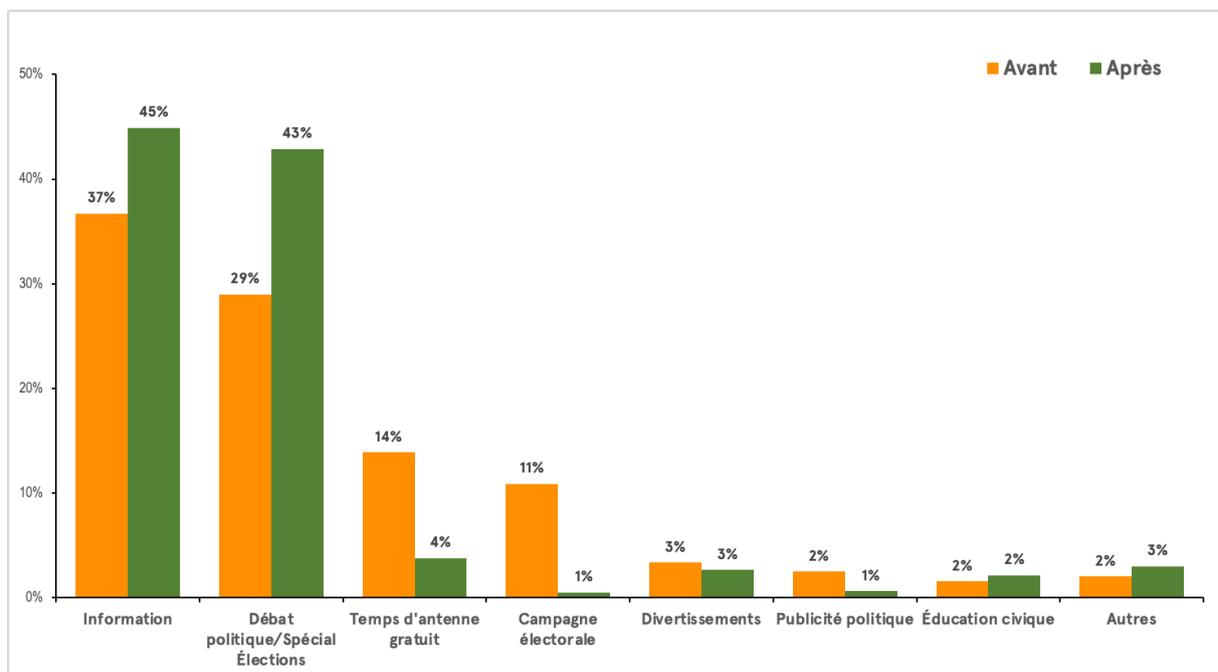
En outre, les écarts importants entre le Temps d'Accès Direct de Benno Bokk Yaakar et les autres

listes dénote un inégal accès aux médias des partis politiques, de leurs candidats voire de leurs intervenants. Cela traduit une couverture déséquilibrée des élections législatives pendant lesquelles, les médias semblent donner plus de visibilité à la majorité parlementaire en exercice et d'audibilité aux discours de ces intervenants.

2. Type de programmes monitorés dans l'audiovisuels

Quelle que soit la période monitorée (avant/après), il apparaît nettement que 88 % (total cumulé avant et après l'élection) des programmes dans les médias de l'audiovisuel (Télévision/Radio) relèvent du domaine de l'information suivis des débats politiques/Spécial élections. Les médias audiovisuels ont accordé très peu d'intérêt à la campagne électorale (11% avant et 1% après) et à l'éducation civique (2% avant et 2% après le scrutin) en dépit de leur importance. Le monitoring montre que l'éducation civique est faiblement prise en compte par les médias audiovisuels en dépit de son importance puisqu'elle vise principalement à encourager la pleine participation à la vie politique d'une nation disposant d'un engagement envers les valeurs et les principes fondamentaux de la démocratie.

Graphique 2: Type de programmes monitorés dans les médias audiovisuels



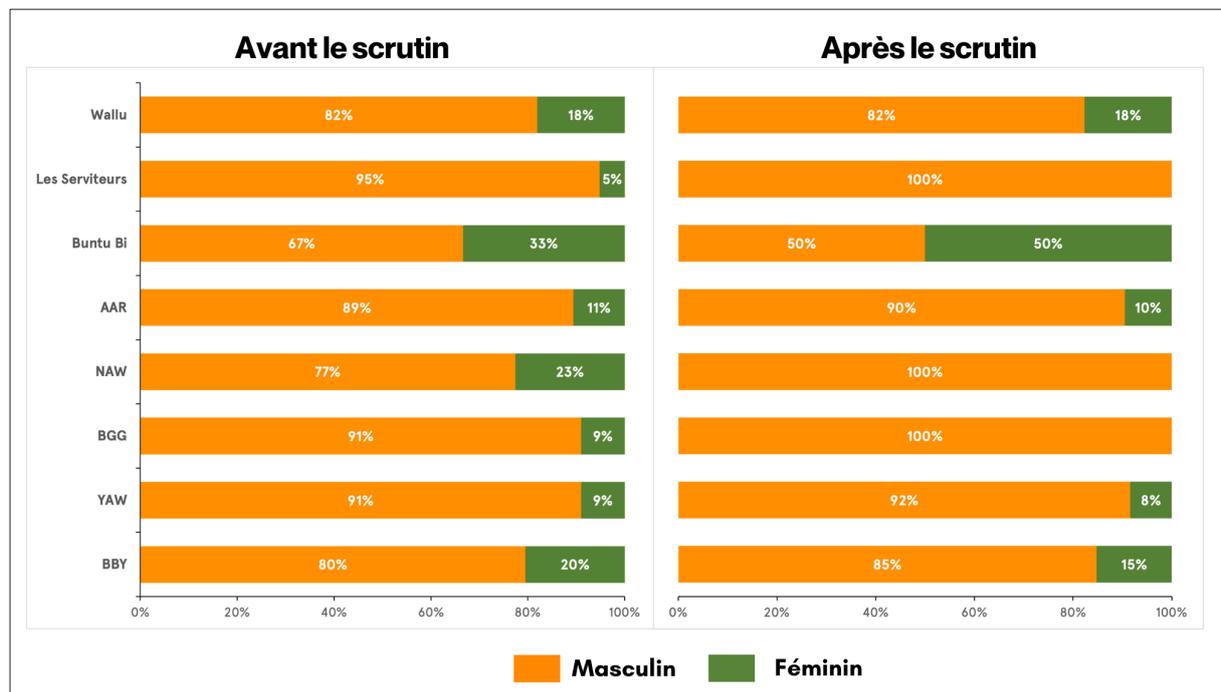
Ce parti pris des médias audiovisuels pour les informations révèle une faiblesse de la diversification, voire de l'équilibre des informations, afin de permettre aux électeurs de faire leur choix de manière éclairée.

La campagne électorale voire l'éducation civique, censées permettre aux citoyens de mieux appréhender les enjeux de l'élection législative et de faire les choix politiques conformes à leurs convictions, semblent quelque peu négligées par les médias.

3. Le genre des acteurs dans l'audiovisuels

Le genre est le sexe auquel appartient l'acteur politique ou l'intervenant monitoré. Cet indicateur adresse un regard sur la pluralité des intervenants et vise à apprécier la participation politique des femmes, notamment dans le contenu des débats au-delà de la mobilisation. Fondamentalement, il permet de convoquer la problématique de l'équité qui, d'un point de vue politique et moral, est une valeur et un principe de justice sociale dont la visée est la réduction des écarts de pouvoir, de statut et/ou de richesse entre les êtres humains. On peut l'assimiler à une forme « d'égalité relative » consistant à tenir compte, dans la distribution, dans la mise en œuvre des politiques, dans les processus de prises de décision, de la différence des situations de chacun.

Graphique 3 : Genre des acteurs politiques dans l'audiovisuels



Invariablement selon la période monitorée (avant/après), il y a clairement une inégale répartition en défaveur des femmes qui sont sous-représentées dans les médias audiovisuels. Autant avant l'élection le déséquilibre est important avec des écarts notoires respectivement pour les Coalitions Les Serviteurs, Yewwi Askan Wi, Bokk Gis, Gis, autant la représentation des femmes déjà très déséquilibrée demeure inexistante après l'élection puisque les hommes monopolisent de par leur présence les médias à 100% notamment pour les Serviteurs, Naatangué Askan Wi (NAW) et Bokk Gis Gis.

Cependant, on note une forme « d'égalité relative » entre acteurs politiques (50% masculin / 50% féminin) pour la Coalition Bunt Bi même si cela transparait après le scrutin, en d'autres termes au moment où la délibération sur les enjeux de l'élection, la mise en œuvre des politiques et dans les processus de décision sont relativement moins cruciaux.

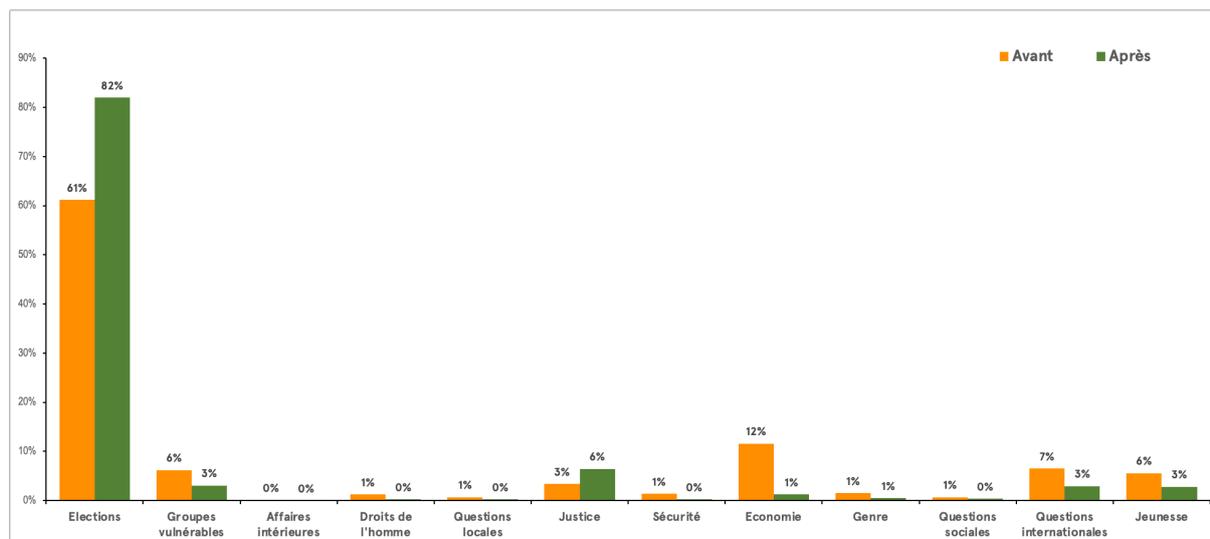
In fine, il ressort d'une telle représentation très inégale, l'absence de diversité des voix qui s'expriment dans les médias audiovisuels tout en révélant avec acuité la problématique de l'équité dans le champ politique. Les médias semblent refléter la discrimination systémique inscrite dans les

règles du jeu politique notamment à l'endroit des femmes donnant du même coup l'image d'une société avant tout sexuée. Les partis politiques se sont ouverts aux femmes mais ne leur accordent pas de statut préférentiel ou du moins égalitaire.

4. Thématiques abordées dans les médias audiovisuels

Les moniteurs ont analysé les principales thématiques que les acteurs politiques ou les intervenants abordent dans leurs discours ou interventions dans les médias audiovisuels.

Graphique 4: Principales thématiques abordées dans les médias audiovisuels avant et après les élections



Si les aspects relatifs à l'élection notamment à l'organisation, au déroulement et aux résultats des élections, demeurent très largement la thématique qui domine les médias audiovisuels, celle-ci semble, du reste, davantage plus importante après le scrutin. Cette prédominance du thème après le scrutin pourrait trouver une explication dans la polémique qui a précédé l'élection en l'occurrence le parrainage et la validation des listes de candidature. La proclamation des résultats durant la période post-électorale pendant laquelle la coalition Benno Bokk Yaakar et l'inter-coalition Yewwi Askan Wi /Wallu clamaient chacune la victoire et une majorité à l'Assemblée nationale a également connu des vellétés de contestation.

Il ressort également que les problématiques liées à l'économie, aux questions sociales, à la justice et aux Droits de l'homme, voire aux questions internationales, qui auraient pu faire l'objet de débats programmatiques pour les huit listes, sont très peu traitées par les médias audiovisuels. Au demeurant, les choix éditoriaux plus orientés vers les élections montrent que les médias audiovisuels n'ont pas fourni des informations suffisamment diversifiées et équilibrées pour permettre aux citoyens et aux électeurs de comprendre les enjeux des élections législatives et des thématiques connexes.

Une telle focalisation sur la thématique de l'élection, au-delà de l'absence de diversification, prouvent que les véritables enjeux s'articulent autour de l'agenda des acteurs politiques moins autour des préoccupations des populations.

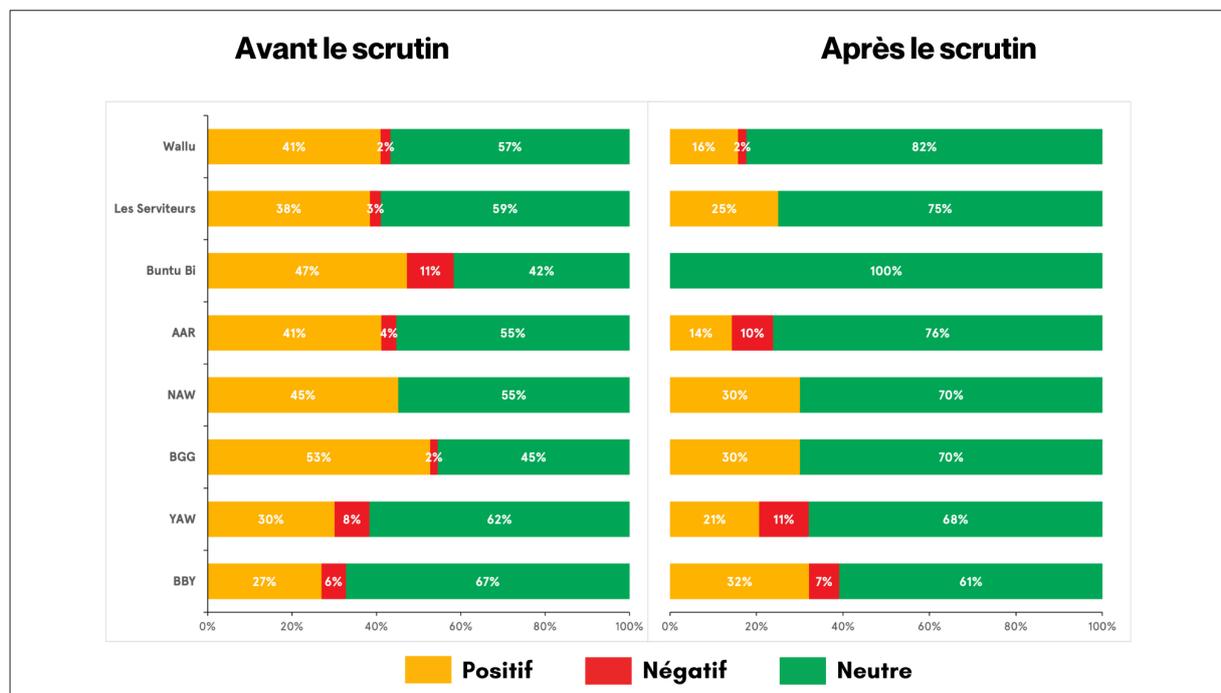
5. Qualité de la couverture dans l’audiovisuels

La qualité de couverture ou le Ton est une évaluation conjointe du jugement explicite du journaliste sur l’acteur concerné et le cadrage par lequel l’acteur est couvert.

D’autres éléments peuvent expliquer la qualité de couverture dont :

- Une manipulation dans l'utilisation des reportages, des images ou des sons. Par exemple, le recours à des prises de vue déformant l'impression de foule (grand angle) ou la minimisant (cadrage serré) dans d'autres meetings, de manière à utiliser l'image avec une finalité partisane. On peut également citer la diffusion de séquences ne correspondant pas aux événements rapportés dans le but de favoriser certains partis ou candidats, mais aussi l'utilisation de musiques de fond ou d'effets visuels visant à imprimer une appréciation : un ton sinistre ou satirique, sérieux ou léger pour rapporter une information, ou encore des tonalités de voix manipulatrices ou sarcastiques de la part des présentateurs à la radio comme à la télévision.
- Le respect des principes fondamentaux et de l'éthique professionnelle du journalisme.

Graphique 5 : Qualité de couverture (Ton) dans l’audiovisuel avant et après le scrutin



D’après les résultats du monitoring, la qualité de la couverture est globalement neutre dans les médias audiovisuels avec des pics concernant le traitement médiatique de la Coalition Benno Bokk Yaakar à hauteur de 67% avant le scrutin et Bunt Bi 100% après le scrutin. Une comparaison entre les deux périodes (avant/après) révèle une légère prédominance de la tonalité neutre après les élections législatives.

La prédominance du ton neutre dans les médias audiovisuels montre à suffisance que la couverture des élections législatives s’est effectuée à équidistance des différentes listes avec une certaine prise en compte de l’impartialité et de l’équilibre.

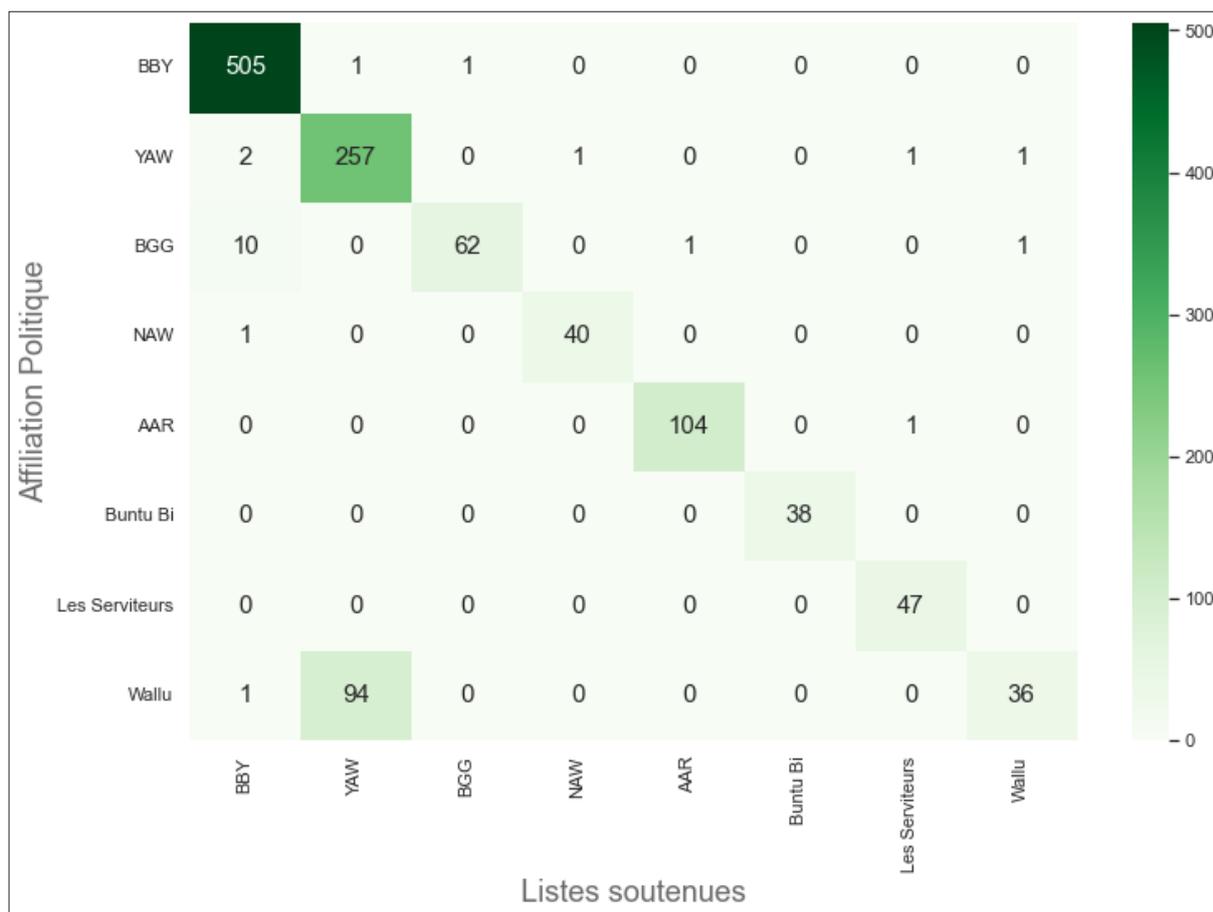
Par conséquent, on pourrait considérer, à partir de ce constat, que les médias audiovisuels ont globalement observé un respect des préceptes éthiques et déontologiques en évitant d’avoir un parti pris pour une liste ou certaines listes, voire de faire de la propagande en leur faveur.

6. Listes soutenues dans les médias audiovisuels

Le monitoring révèle que les listes les plus soutenues selon l’affiliation politique de l’acteur politique ou de l’intervenant sont Benno Bokk Yaakar, largement en tête avec 505 unités, suivie de Yewwi Askan Wi, 257 unités, AAR Sénégal, 104 unités, Bokk Gis Gis, 62 unités.

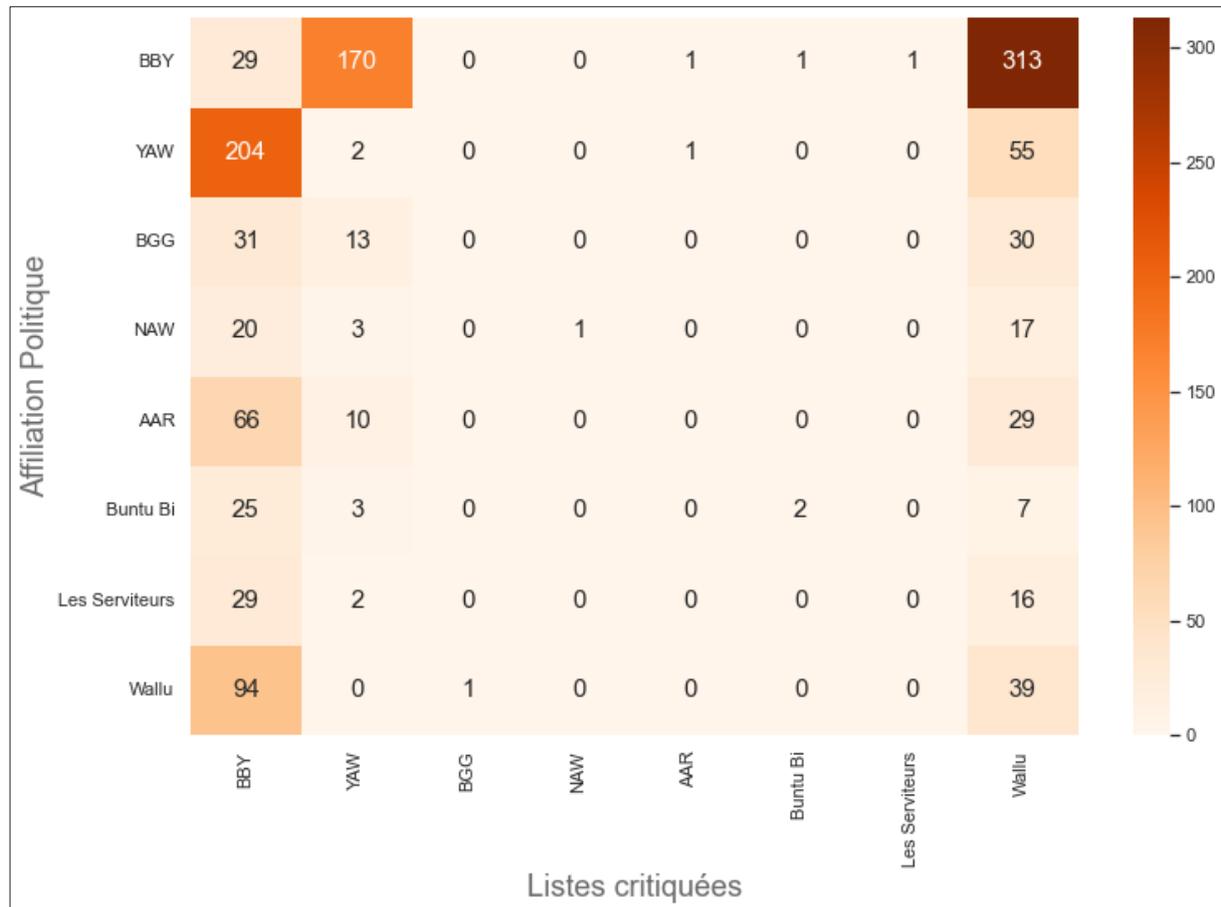
Ces données dénotent un déséquilibre dans la visibilité des acteurs politiques ou des intervenants dans les médias audiovisuels selon leur affiliation politique. Il ressort nettement une prépondérance du soutien accordé à la Coalition au pouvoir, en l’occurrence Benno Bokk Yaakar, dont les acteurs politiques ou intervenants semblent bénéficier d’un surplus de visibilité médiatique avant et après le scrutin, contrairement aux autres listes ayant participé aux élections législatives. L’exercice du pouvoir peut être un facteur de facilitation dans l’accès au médias justifiant du même coup la prédominance du soutien que les médias ont apporté à la liste de Benno Bokk Yaakar.

Graphique 6 : Listes soutenues dans l’audiovisuel selon l’affiliation politique de l’acteur ou de l’intervenant



7. Listes critiquées dans les médias audiovisuels

Graphique 7: Listes critiquées dans l'audiovisuel selon l'affiliation politique de l'acteur ou de l'intervenant



Si la liste de la Coalition Benno Bokk Yaakar apparaît, d'après les résultats du monitoring, comme étant la liste la plus soutenue par les médias audiovisuels, il appert du graphique 7, que les listes les plus critiquées sont principalement celles de Wallu (313), de Yewwi Askan Wi (204) et enfin de Benno Bokk Yaakar (170). Ces données traduisent une certaine polarisation des discours critiques entre, d'un côté, la coalition au pouvoir et, de l'autre, les deux principales forces de l'opposition issues des élections locales du 23 janvier 2022.

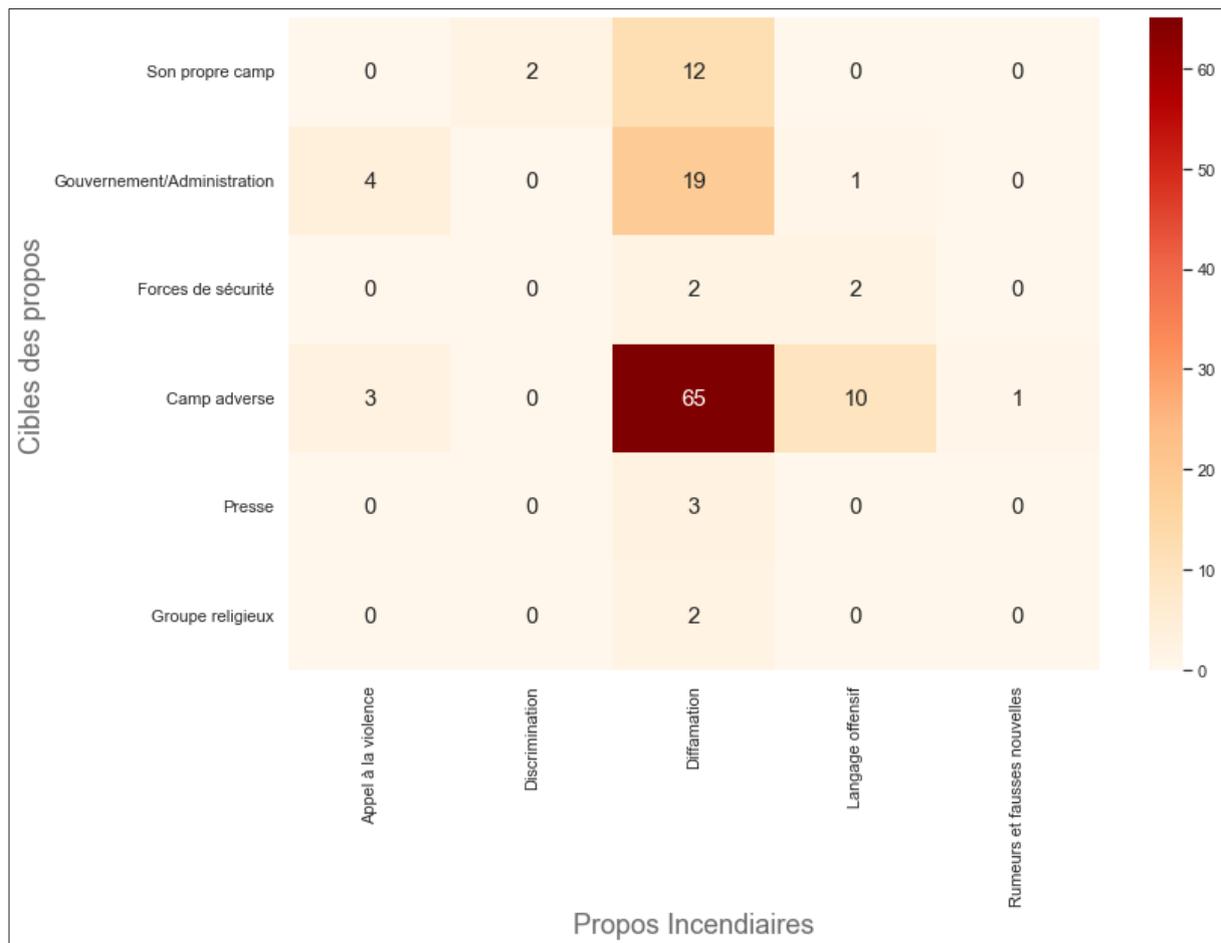
Ces listes apparaissent comme étant les plus critiquées dans la mesure où elles polarisent les positions entre d'un côté la majorité parlementaire et de l'autre l'opposition. Ces critiques pourraient également s'expliquer par la polémique liée à la recevabilité des listes de la coalition d'opposition Yewwi Askan Wi et de la majorité présidentielle Benno Bokk Yaakar d'abord par le ministère de l'Intérieur puis par le Conseil constitutionnel. Le ministère de l'Intérieur avait validé huit listes nationales tout en déclarant « irrecevable » la liste des titulaires de Yewwi Askan Wi. Le ministère de l'intérieur en charge des élections a décidé de l'inéligibilité d'une candidate de Yewwi Askan Wi figurant par inadvertance à la fois parmi les titulaires et les suppléants. Yewwi Askan Wi avait dénoncé, à l'époque, une volonté de la part du président Macky Sall d'éliminer de l'élection, sous couvert de moyens légaux, son principal opposant, en l'occurrence Ousmane Sonko. Les critiques à l'encontre du régime au pouvoir, liés à cette décision d'invalidation de la liste des

titulaires de Yewwi Askan Wi, dénoncent ce qu’elles considèrent comme un recul démocratique. Le ministère de l’Intérieur en a fait de même avec la liste des suppléants de Benno Bokk Yaakar, reprochant à celle-ci de manquer aux règles de parité hommes-femmes.

8. Propos haineux dans les médias audiovisuels

Selon la typologie, 103 propos incendiaires relèvent du registre de la diffamation, 13 concernent le langage offensif alors que 07 ont trait à l’appel à la violence et enfin 01 est constitutif de rumeurs et fausses nouvelles. Pour ce qui a trait aux propos diffamatoires considérés comme les plus importants sur le plan quantitatif, le monitoring des médias audiovisuels montre qu’ils visent plusieurs cibles. Il s’agit parmi les cibles privilégiées notamment du camp adverse (65) et se traduit par des propos incendiaires ou invectives à l’encontre du gouvernement et de l’administration (19) considérés comme étant les principaux leviers de l’État chargés de l’organisation, du déroulement de l’élection et de la proclamation des résultats. Les autres cibles privilégiées se situent dans le propre camp de l’intervenant (12). De même, si la presse, les forces de sécurité et les groupes religieux font l’objet de diffamation, celle-ci garde des proportions relativement faibles. La prédominance des propos diffamatoires et du langage offensif dénote des tensions que cristallisent ces élections législatives et les enjeux politiques qui les sous-tendent.

Graphique 8: Propos haineux et cibles de ces propos dans l'audiovisuel



V. Résultats du monitoring dans la presse écrite

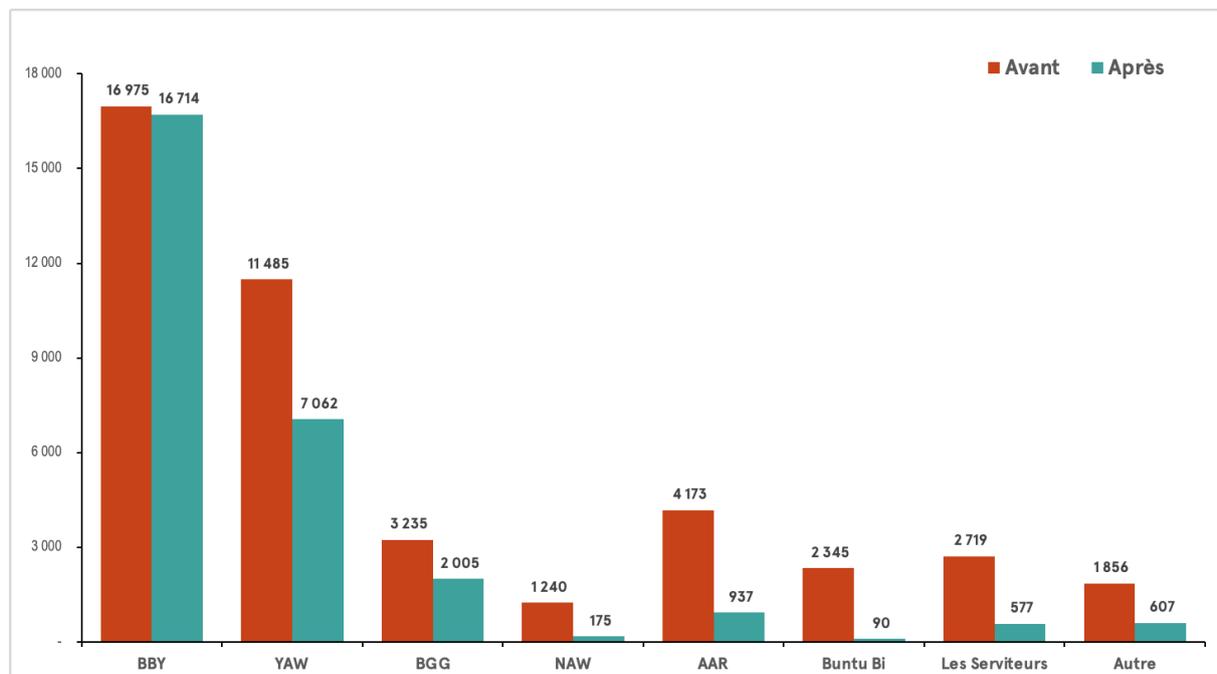
Au cours de la période électorale, 1554 articles de presses, dont 926 avant et 628 après le scrutin, ont été monitorés dans les presses écrites retenues pour le monitoring.

Organe	Avant le scrutin	Après le scrutin
BES-BI	138	61
L'ENQUETE	97	107
LE QUOTIDIEN	133	92
LE SOLEIL	264	33
LIBERATION	78	95
L'OBSERVATEUR	89	46
SUD QUOTIDIEN	77	123
TEMOIN	50	71
Total	926	628

1. Espace interview dans la presse écrite

A la lumière des données de la presse écrite recueillies pendant le monitoring et relatives à l'espace interview selon l'affiliation politique de l'intervenant, il apparaît que les Coalitions Benno Bokk Yaakar, Yewwi Askan Wi, ARR Sénégal et Bokk Gis Gis bénéficient d'une plus importante visibilité/lisibilité de leurs candidats ou programmes contrairement aux autres listes qui ont participé aux élections législatives.

Graphique 9: Espace interview (en cm2) selon l'affiliation politique de l'intervenant

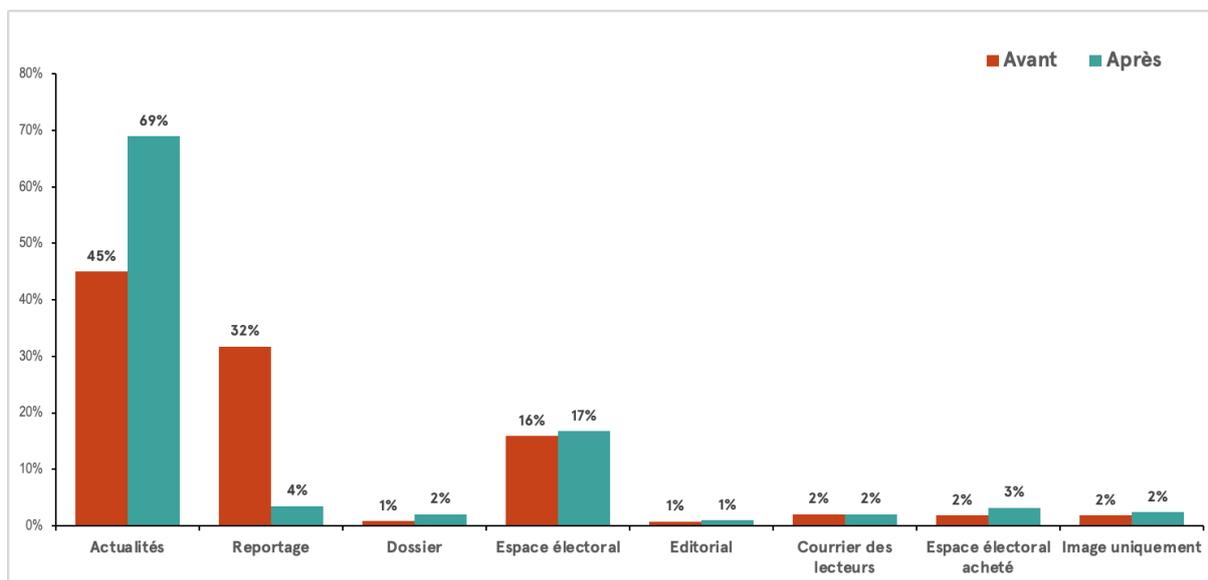


Il ressort de cette inégale visibilité des coalitions /lisibilité des programmes que les médias ont tendance à ouvrir leurs colonnes plus aux acteurs politiques issus des partis politiques classiques qui bénéficient d'une certaine notoriété ou qui sont présents dans le champ politique depuis longtemps. Les acteurs politiques en mal de notoriété à l'image de NAW et de Bunt Bi bénéficient très faiblement d'une couverture médiatique dans l'espace interview.

2. Rubrique

Les articles monitorés dans la presse écrite avant et après le scrutin sont essentiellement des articles informatifs (Actualités et Reportage respectivement 45% avant et 69% après ; 32% avant et 4% après), de couverture de la campagne électorale. La prédominance des articles informatifs révèle une absence de diversification de genres journalistiques, voire des angles de traitement de l'information relative aux élections législatives. On note un volume relativement faible accordé aux dossiers (1% avant /2% après) et à l'espace électoral qui aurait pu permettre à la presse de diffuser des informations plus fouillées sur l'ensemble des huit listes qui ont participé à l'élection.

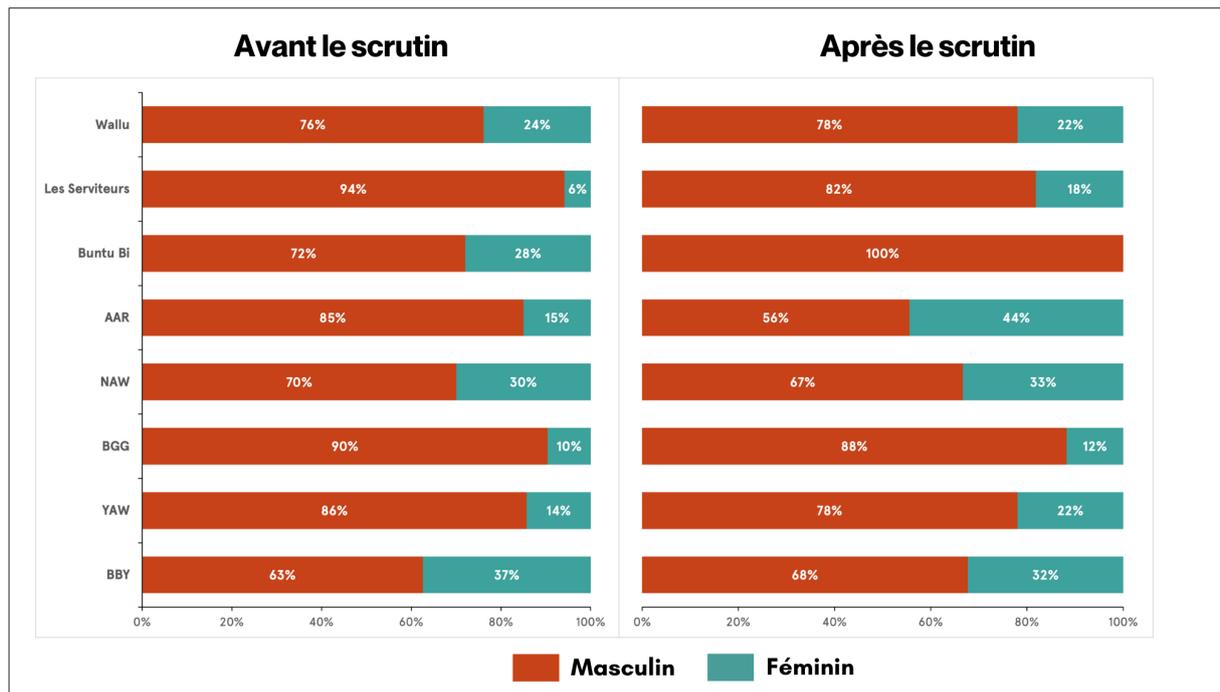
Graphique 10: Rubriques monitorées dans la presse écrite avant et après le scrutin



3. Le genre des acteurs dans la presse écrite

A l'image des médias audiovisuels (Télévision/Radio), le genre des acteurs politiques dans la presse écrite lors des élections législatives révèle une nette prédominance du masculin sur le féminin avec un pic de 94% observé pour Les Serviteurs avant le scrutin et une absence de représentation des femmes dans le cas de Bunt Bi après l'élection.

Graphique 11: Genre des acteurs politiques dans la presse écrite



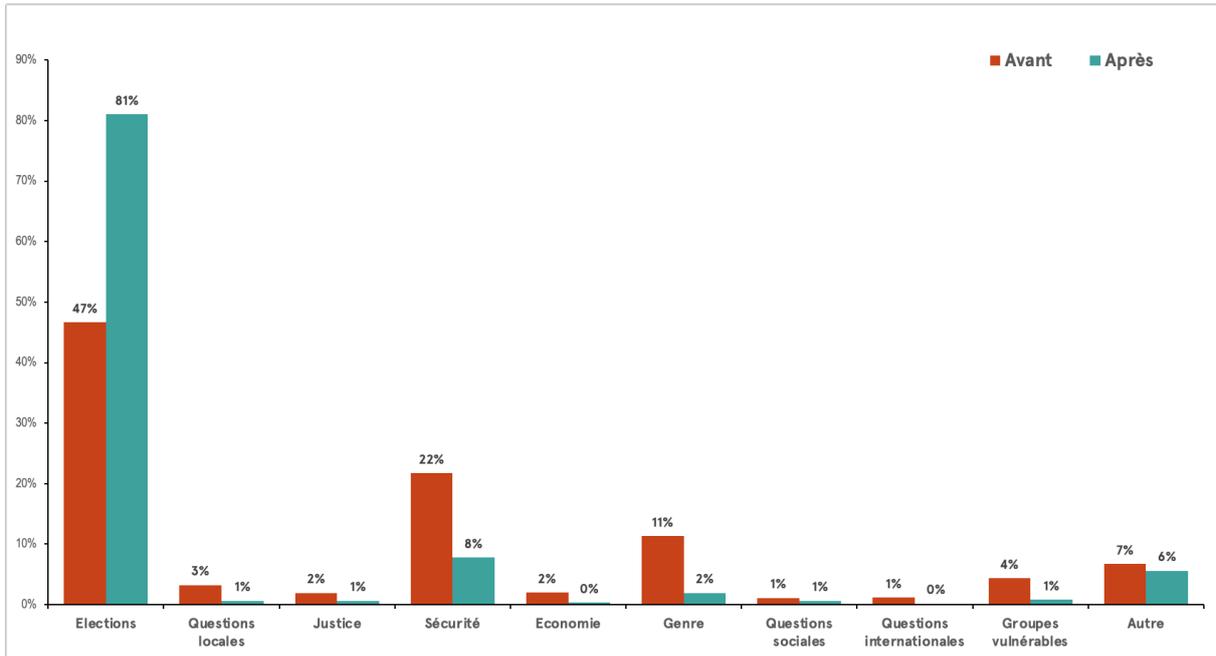
Cette prédominance des acteurs politiques masculins met en relief la sous-représentation des femmes qui bénéficient d'une faible visibilité parce que souvent reléguées aux tâches secondaires telle que la mobilisation en période électorale.

4. Thématiques abordées dans la presse écrite

Selon les données recueillies du monitoring de la presse écrite avant et après l'élection, les questions ayant trait aux élections notamment à son organisation et à son déroulement restent le thème dominant avec notamment 47% avant le scrutin et 81% après l'élection. Cette prépondérance du thème de l'élection, notamment après le scrutin, trouve son explication dans la bataille de l'opinion à laquelle s'étaient livrées la Coalition Benno Bokk Yakaar et l'inter-coalition Yewwi/Wallu, dans la mesure où chaque camp clamait avoir remporté les élections en soutenant qu'elle serait majoritaire à l'assemblée.

Contrairement à la thématique de l'élection, la sécurité, la justice, les questions sociales et l'économie qui demeurent des enjeux dans l'offre politique des différentes listes ont fait l'objet d'un traitement médiatique relativement faible dans la presse écrite. De ce point de vue, la presse écrite ne diffuse pas des informations assez fournies, suffisamment équilibrées et variées pour permettre aux citoyens de faire des choix éclairés par rapport à l'élection législative.

Graphique 12: Principaux thématiques abordées dans presse écrite avant et après les élections

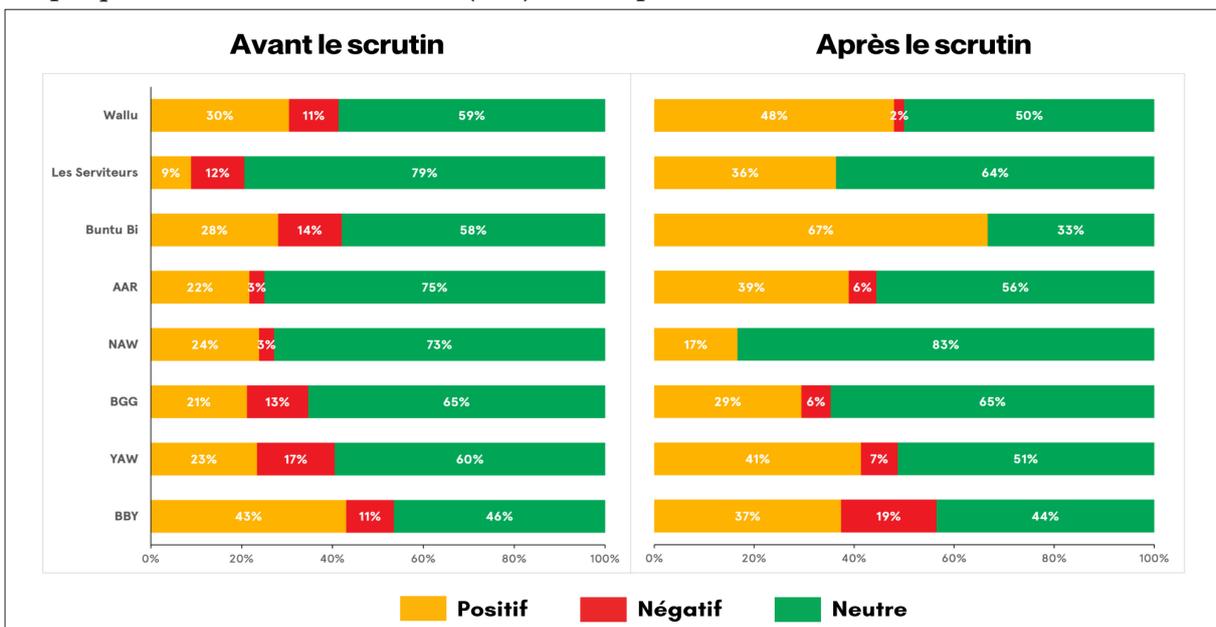


5. Qualité de la couverture dans la presse écrite

Dans la presse écrite, les données du monitoring avant et après le scrutin révèlent globalement un traitement médiatique neutre pour l'ensemble des huit listes qui ont participé aux élections législatives. Outre cette prédominance du ton neutre avant le scrutin, l'on remarque une prépondérance du discours positif après le scrutin quand la presse évoque la liste de Bunt Bi (67% contre 33% neutre).

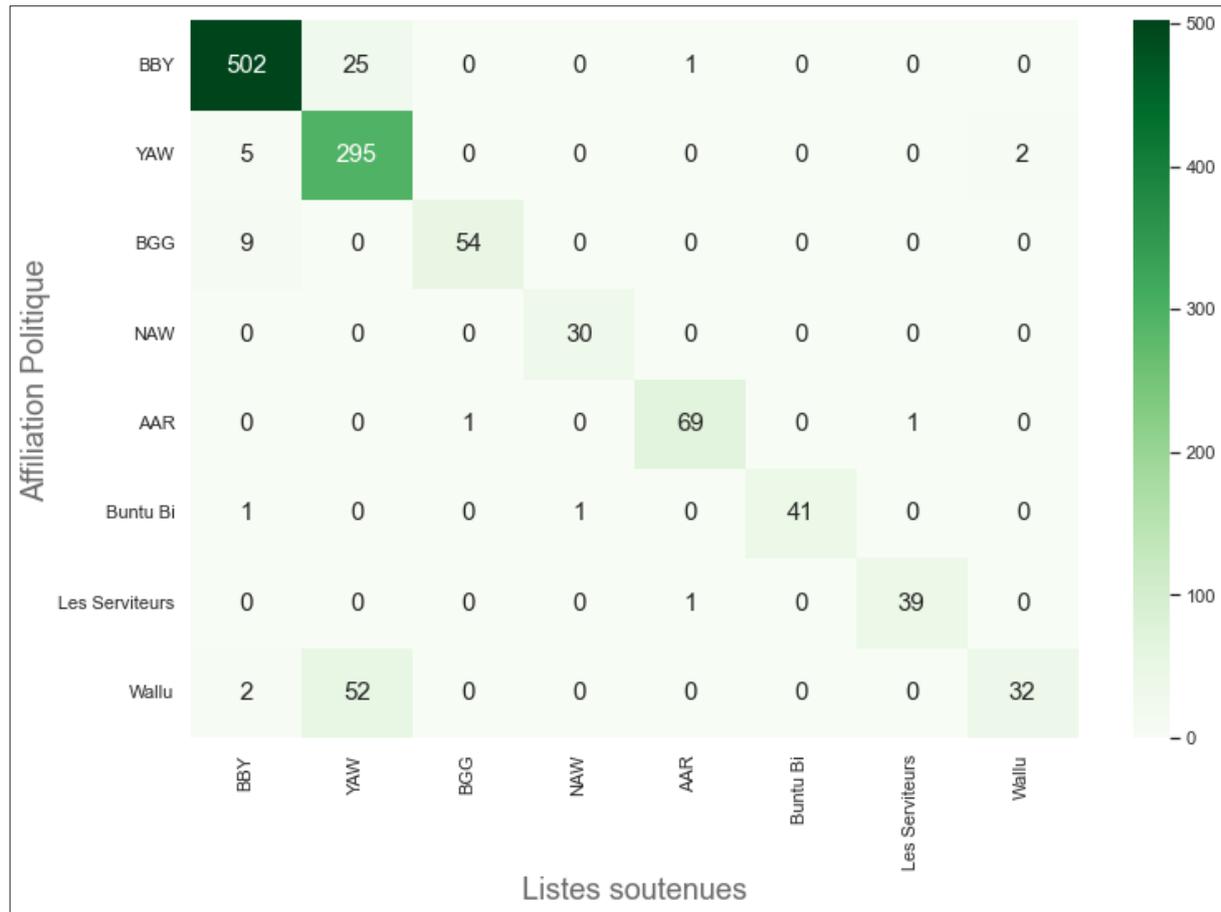
Par ailleurs, si le discours négatif, bien que présent avant le scrutin, reste faible après le scrutin, cette tonalité négative est inexistante quand la presse écrite évoque les listes de la Coalition Les Serveurs, Bunt Bi ou encore Naataangu Askan Wi (NAW).

Graphique 13: Qualité de couverture (Ton) dans la presse écrite



6. Listes soutenues dans la presse écrite

Graphique 14: Listes soutenues dans la presse écrite selon l'affiliation politique de l'intervenant



La liste de Benno Bokk Yaakar demeure la plus soutenue, suivie de Yewwi Askan Wi, ARR Sénégal et Bokk Gis Gis. La prépondérance du soutien de la presse écrite à la liste de la Coalition Benno Bokk Yaakar s'explique en partie par le fait qu'elle était majoritaire à l'Assemblée nationale pendant 5 ans et cela accorde aux intervenants de cette liste plus de visibilité médiatique que ceux des autres listes ayant participé aux élections législatives.

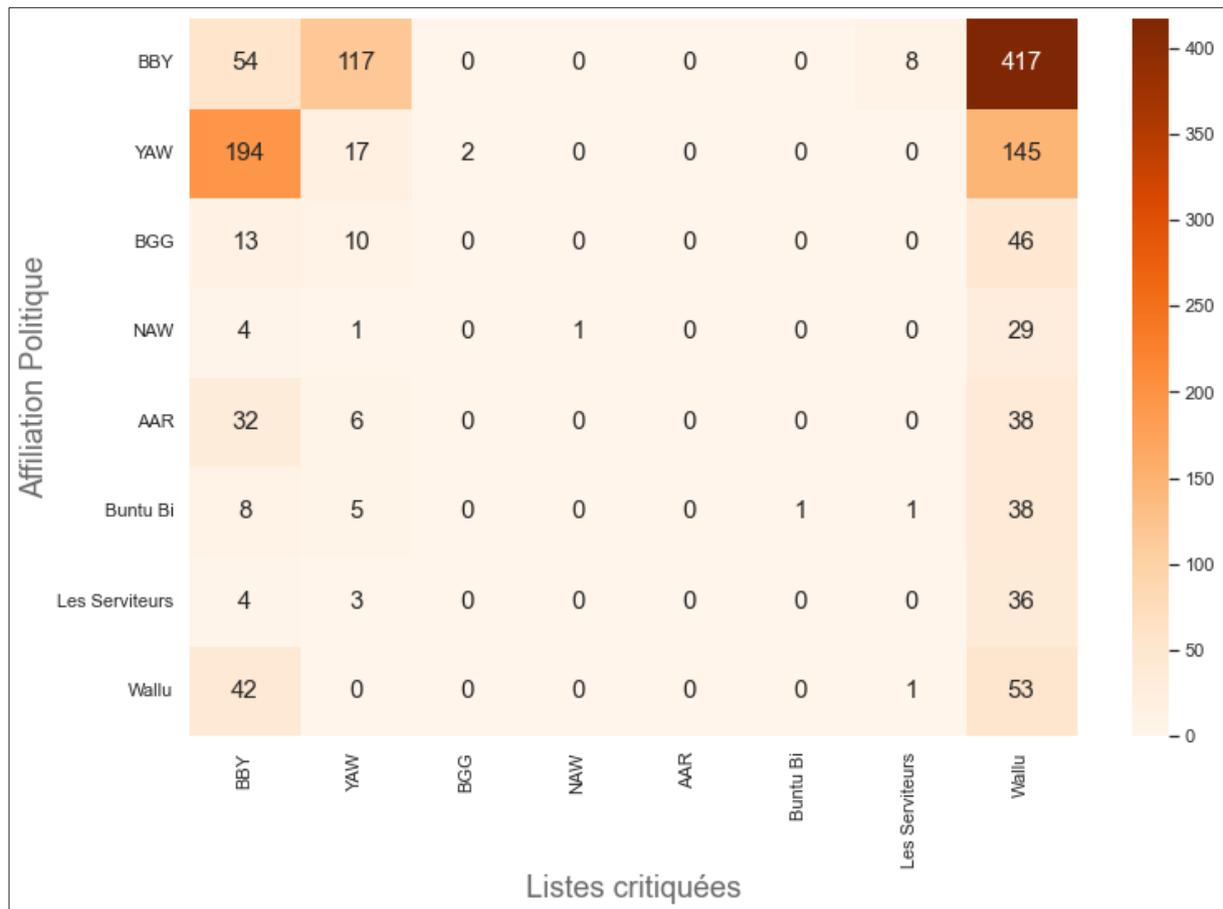
7. Listes critiquées dans la presse écrite

Avec un total de 417 unités, la liste de la Coalition Benno Bokk Yaakar reste la plus critiquée suivies des listes de Yewwi Askan Wi et de Wallu. Les listes des autres coalitions font l'objet de critiques relativement faibles. Cette cristallisation des critiques sur les trois premières coalitions précitées relève de plusieurs ordres. Pour ce qui concerne la Coalition au pouvoir, Benno Bokk Yakaar, les critiques sont à mettre sur le compte du bilan de la 13^{ème} législature pendant laquelle ladite Coalition était majoritaire et marquée par des scandales tels que l'affaire des deux députés impliqués dans un trafic de passeports diplomatiques ou encore l'affaire Bougazelli concernant le trafic de faux billets.

Les autres critiques sur les acteurs politiques des trois autres coalitions font également écho à la

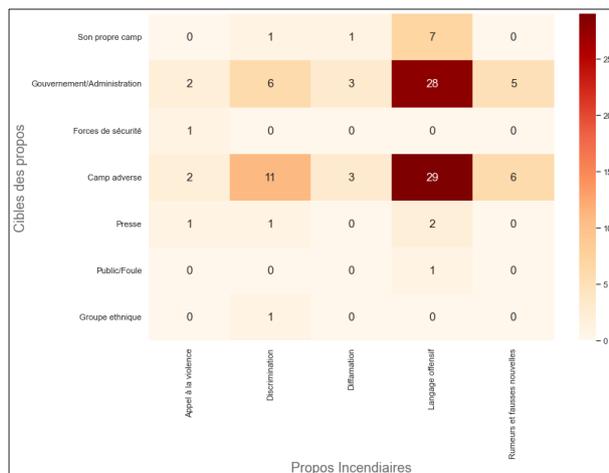
polémique sur le parrainage et la validation des listes aussi bien par le ministère de l'intérieur que par le Conseil constitutionnel en dernier ressort.

Graphique 15: Listes critiquées dans la presse écrite selon l'affiliation politique



8. Propos haineux dans la presse écrite

Graphique 16: Propos haineux dans la presse écrite



Les données du monitoring de la presse écrite relatives aux propos haineux révèlent un volume et une importance variables selon la typologie. Ainsi, on en dénombre 67 unités dans le registre du langage offensif, 20 unités ont trait à la discrimination, 7 unités concernent la diffamation alors que la catégorie de l'appel à la violence et les rumeurs ou fausses informations en comporte chacune 6.

Si sur le plan quantitatif des propos haineux, on observe une prédominance du langage offensif et de la discrimination, il apparaît clairement par contre que les cibles privilégiées restent polarisées par les insultes ou invectives entre camps adverses dont la finalité est de disqualifier l'adversaire

politique et par les critiques contre le gouvernement voire l'administration, considérés comme les bras séculiers de l'État en charge du processus électoral (organisation, déroulement, proclamation des résultats).

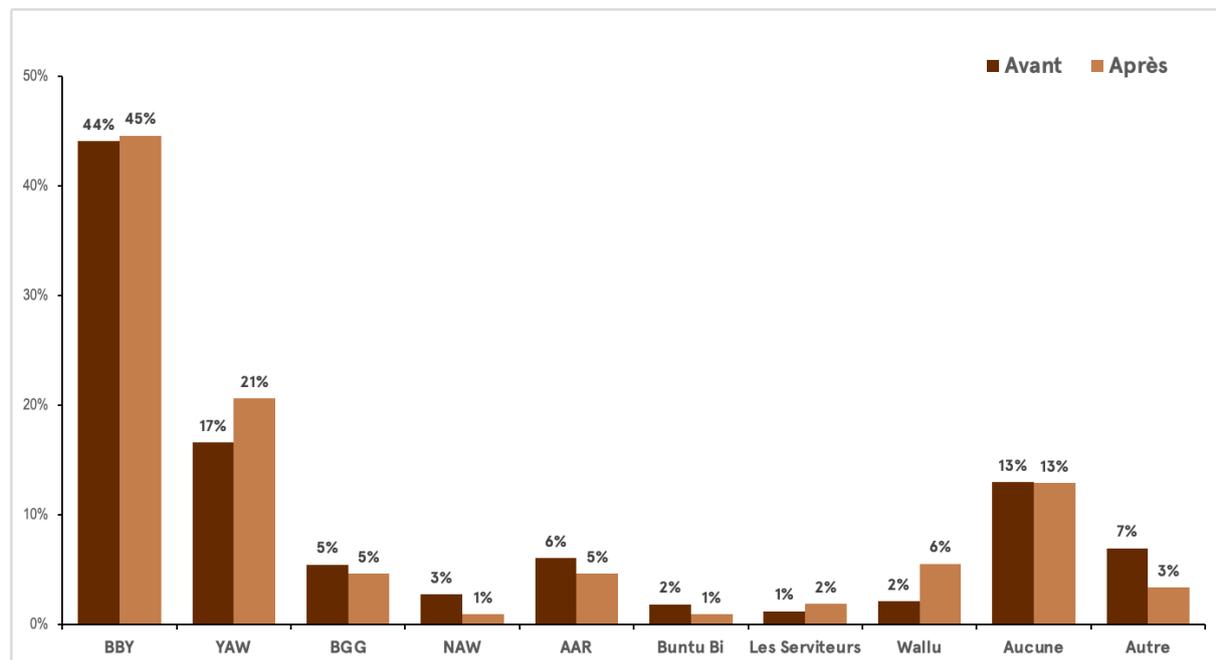
VII. Résultats du monitoring dans la presse en ligne

Au cours de la période électorale, 656 articles en ligne, dont 331 avant et 325 après le scrutin, ont été monitorés dans les presses en ligne retenues pour le monitoring.

Presse en ligne	Avant le scrutin	Après le scrutin
DAKAR ACTU	68	76
LERAL	88	87
PRESSAFRIK	42	84
SENEWEB	133	78
Total	331	325

1. Affiliation politique des intervenants

Graphique 17: Affiliation politique des intervenants dans la presse en ligne avant et après les élections



Il appert des données relatives à l'affiliation politique des intervenants que ceux de la Coalition Benno Bokk Yaakar sont largement plus présents dans le traitement médiatique de l'actualité liée aux élections législatives et ce, aussi bien avant qu'après le scrutin (44% avant et 45% après). Du reste, il faut souligner l'importance de l'écart entre le surplus de représentation des interventions de Benno Bokk Yaakar par rapport aux autres listes. Au-delà de la coalition Benno Bokk Yaakar, les autres listes dont les acteurs politiques sont les plus représentés sont respectivement Yewwi

Askan Wi avec un cumul pour les périodes (avant/après) de 11%, suivi de ARR Sénégal, Bokk Gis Gis et Wallu. Les acteurs ou intervenants des autres listes bénéficient d'une visibilité très faible. Il faut également noter une forte présence d'acteurs ne s'identifiant à aucune des listes en compétition.

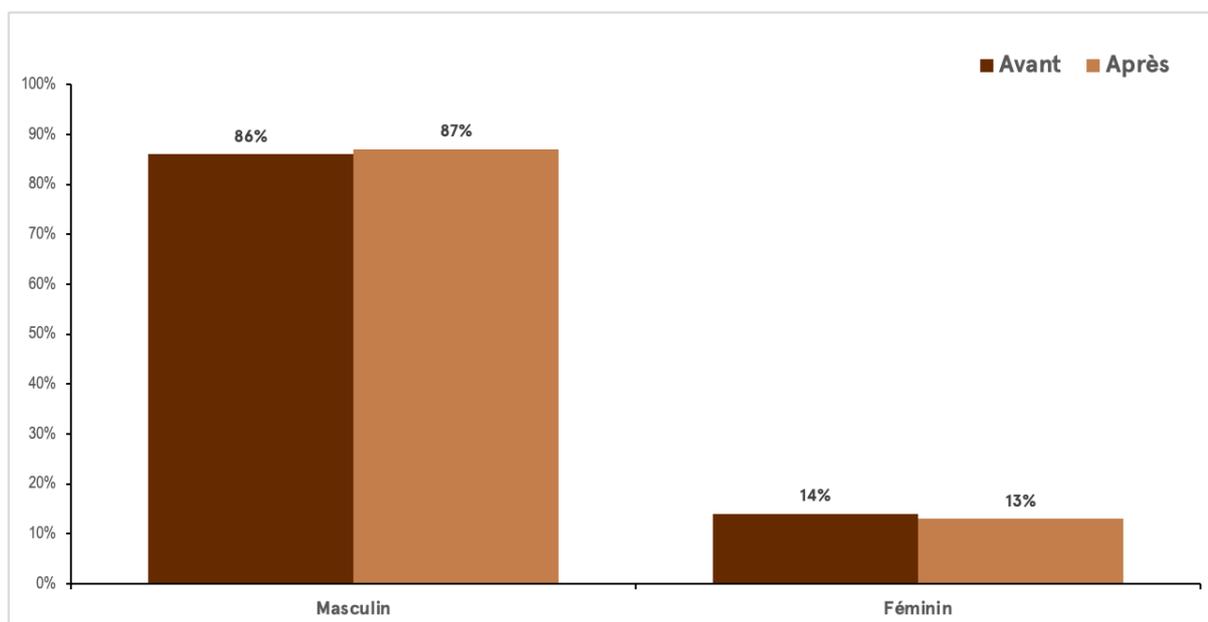
Une telle représentation que donne à lire la presse en ligne des différents intervenants selon leur affiliation politique montre que les médias, de par leur fonctionnement, demeurent des acteurs qui jouent un rôle majeur dans les processus de sélection, de mise en forme, d'hierarchisation et de mise en visibilité des acteurs politiques et de leurs énoncés dans l'espace public.

2. Le genre des acteurs dans la presse en ligne

A la lumière des données relatives au genre des acteurs tel qu'il est représenté dans la presse en ligne, on constate qu'il y a nettement une inégalité entre le masculin et le féminin aussi bien avant (86% contre 14% soit un écart de 72 points) qu'après le scrutin (87% contre 13% soit un écart de 74 points). Ce déséquilibre dénote de la faiblesse de la représentation du féminin dans la presse en ligne. Cela traduit une faible visibilité médiatique qui par ricochet confine le féminin dans un rôle secondaire malgré les contributions des femmes dans l'action politique et en dépit des multiples enjeux politiques et sociaux concernant les femmes.

In fine, nous sommes en présence d'un champ politique dominé par la prégnance de représentations sociales souvent réfractaires à l'engagement politique des femmes, contribuant du même coup à leur marginalisation ou au moins à les reléguer comme des actrices politiques déclassées dans une seconde zone.

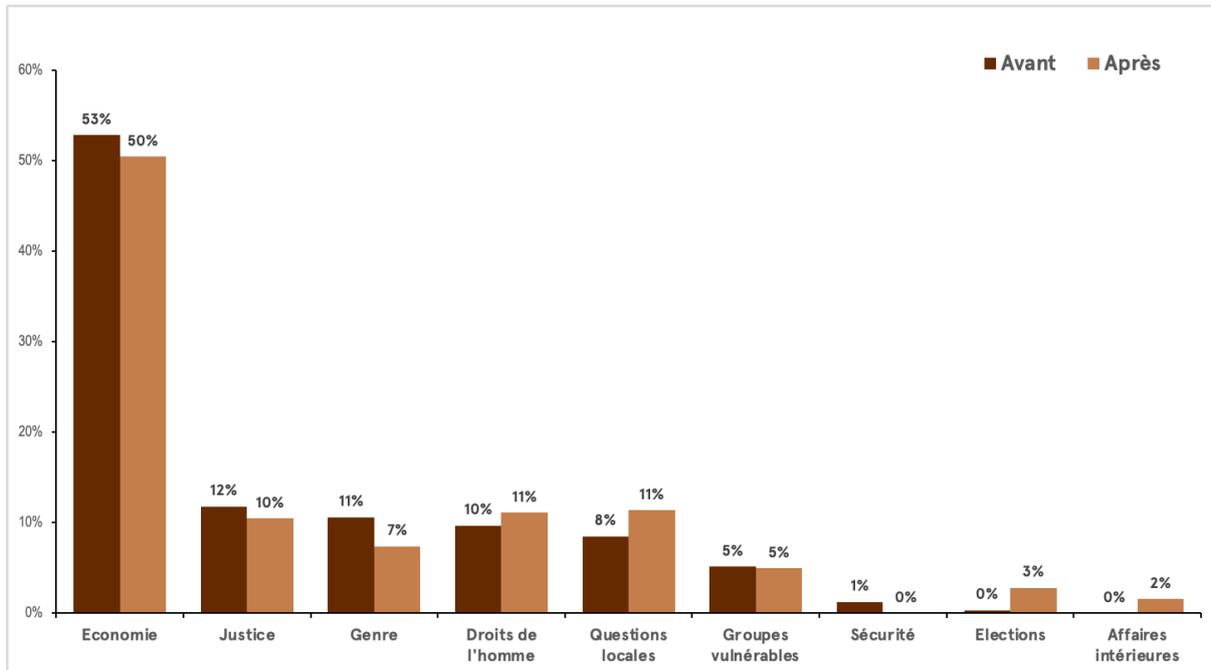
Graphique 18: Genre des acteurs dans la presse en ligne



3. Thématiques abordées

Les thématiques abordées concernent les enjeux liés à la justice, aux Droits de l'homme, à l'élection, à l'économie etc. Cependant, à la lecture du graphique, il appert que l'économie reste la thématique la plus abordée par la presse en ligne, soit 53% avant et 50% après le scrutin. A la suite de l'économie, viennent la justice, les Droits de l'homme et les questions locales.

Graphique 19: Thématiques abordées dans la presse en ligne



L'élection législative qui aurait pu bénéficier d'une importante couverture, notamment le déroulement, l'organisation, apparaît comme une thématique très faiblement abordée par la presse en ligne, soit 0% avant le scrutin et 3% après le scrutin.

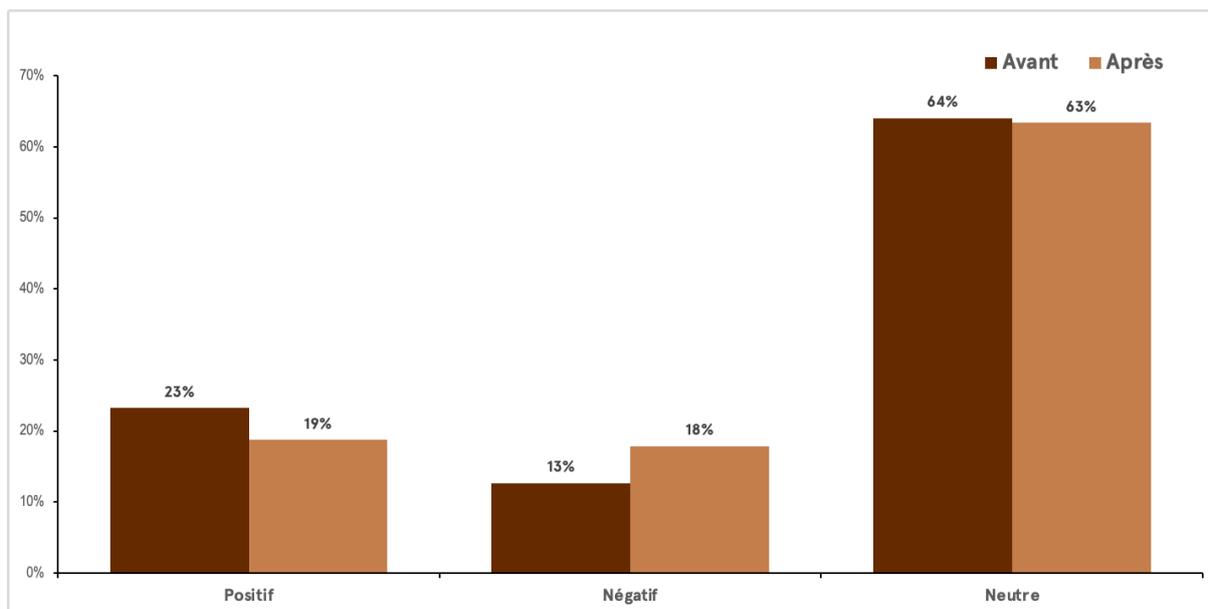
4. Qualité de couverture

La qualité de couverture dans la presse en ligne révèle que le ton est globalement neutre dans le traitement médiatique de l'élection législative. Avant le scrutin, le ton est neutre à hauteur de 64% tandis qu'il l'est à 63% après le scrutin. Même si le discours des médias en ligne comporte des tonalités positive (23% / 19%) et négative (13% / 18%), ces dernières demeurent relativement faibles par rapport au ton neutre.

Cette prédominance de la tonalité neutre traduit, de la part de la presse en ligne, l'observation d'une certaine équidistance entre les acteurs politiques des huit listes qui ont participé aux élections législatives ou intervenants affiliés à ces coalitions.

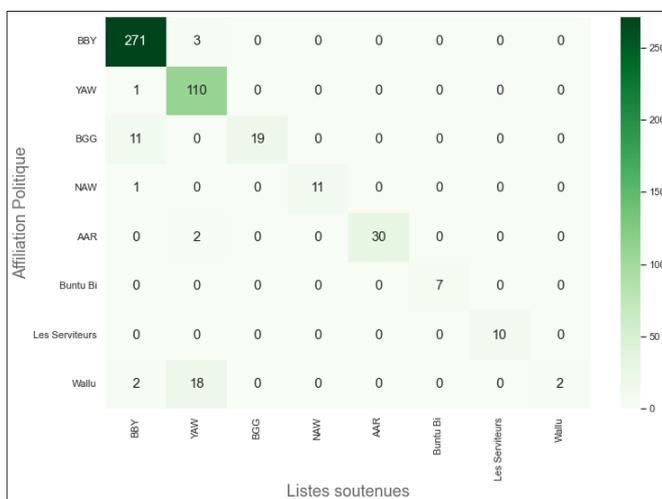
En définitive, il y a lieu de dire que la presse en ligne, à l'image des médias audiovisuels et de la presse écrite, observe un respect des principes fondamentaux du journalisme.

Graphique 20: Qualité de couverture (Ton) dans la presse en ligne



5. Listes soutenues dans la presse en ligne

Graphique 21: Listes soutenues selon l'affiliation politique des acteurs dans la presse en ligne



Au rang des liste les plus soutenues selon la filiation politique des acteurs dans la presse en ligne figure notamment Benno Bokk Yakaar (271 occurrences) suivi de Yewwi Askan Wi (110 occurrences), de ARR Sénégal (30 occurrences) et enfin de Bokk Gis Gis (19 occurrences).

Il semble qu'il y ait un large écart entre la Coalition au pouvoir et les autres listes ayant participé aux élections législatives. Ce soutien de la presse en ligne aux acteurs et intervenants de Benno Bokk Yaakar pourrait être considéré comme une

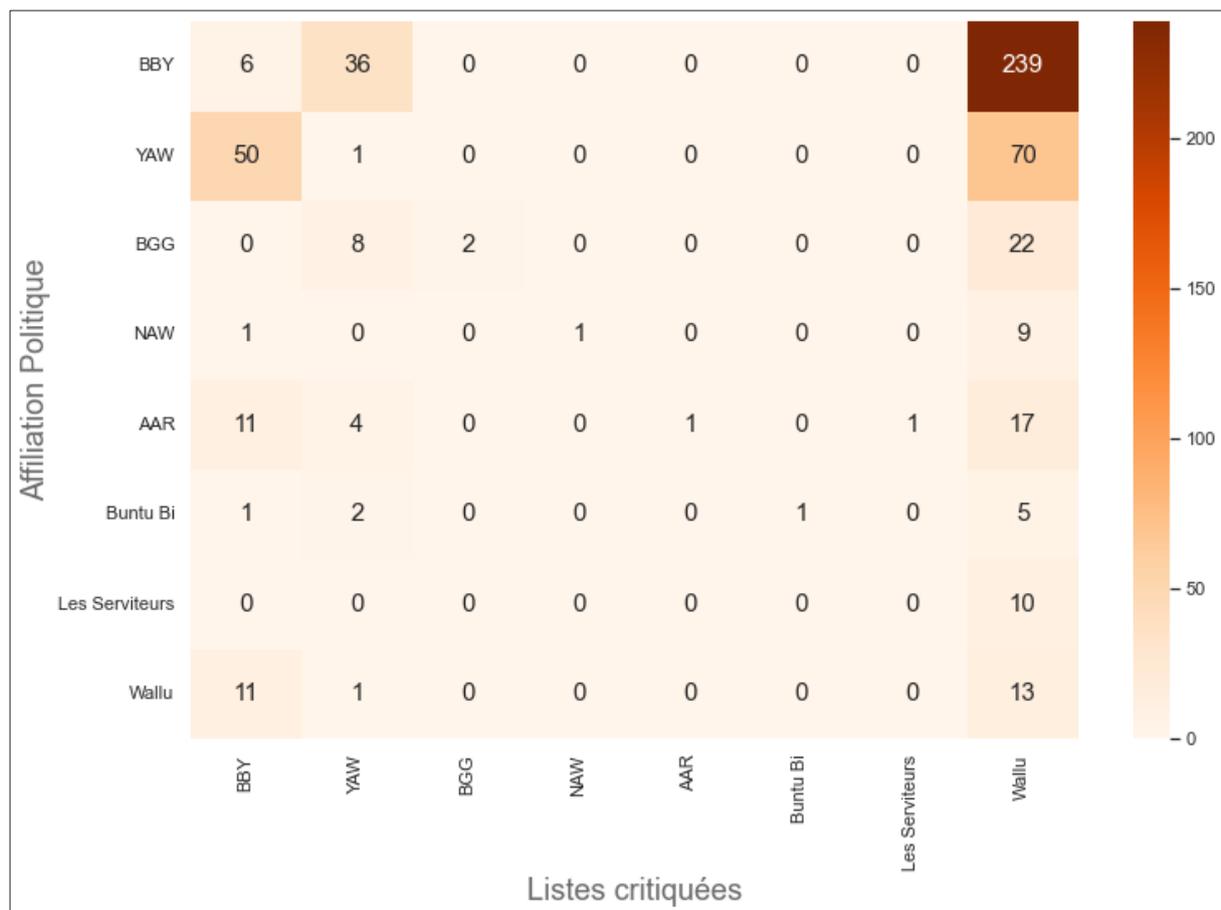
« prime aux sortants » dans la mesure où cette coalition au pouvoir est également majoritaire à l'Assemblée nationale depuis 2017. Ceci traduit un surplus de visibilité médiatique de ses acteurs politiques au détriment des autres coalitions en lice.

6. Listes soutenues dans la presse en ligne

Au rang des listes les plus critiquées figurent notamment Benno Bokk Yaakar (239), Wallu (70), Yewwi Askan Wi (50) et Bokk Gis Gis (22). Si la liste de la Coalition Benno Bokk Yaakar reste la plus critiquée parmi les listes ayant participé aux élections législatives, cela devrait être mis sur le compte du bilan de la 13^{ème} législature polluée par des scandales. En effet, la 13^{ème} législature a été plutôt polluée par divers scandales impliquant des parlementaires notamment du groupe de la majorité parlementaire Benno Bokk Yaakar.

Parmi les critiques les plus récurrentes à l'encontre de la majorité parlementaire figure notamment le faible nombre de propositions de loi (cinq propositions de loi en cinq ans de mandat 2017-2022) dont une seule a été adoptée – loi portant modification du règlement intérieur de l'Assemblée nationale- bien qu'elle ne concerne pas directement les intérêts des populations. En revanche, les initiatives de propositions de loi émanant du gouvernement, en l'occurrence 184 projets de loi soumis aux députés, ont été tous adoptés.

Graphique 22: Listes critiquées selon l'affiliation politique des acteurs dans la presse en ligne



Conclusion

Le monitoring des médias audiovisuels, de la presse écrite et de la presse en ligne dont les résultats sont présentés dans ce rapport portant sur le monitoring du 18 juillet au 18 août 2022 démontre beaucoup de similitudes et peu de divergences quel que soit le dispositif médiatique qui a fait l'objet du monitoring. Ces similitudes, quels que soient les critères prédéfinis pour le monitoring aussi bien pour les médias audiovisuels, la presse écrite et la presse en ligne, révèlent en définitive les grandes tendances de la couverture médiatique.

Ainsi, pour ce qui a trait au monitoring des médias audiovisuels, il apparaît clairement que le Temps d'Accès Direct est plus important avant l'élection législative et demeure inégalement réparti entre les huit listes dans la mesure où il y a une large prédominance de Benno Bokk Yaakar suivi de Yewwi Askan Wi, Wallu et AAR Sénégal. Les autres listes ont bénéficié d'un Temps d'accès Direct relativement faible par rapport aux quatre listes précitées. Dans le cadre de la presse écrite, Benno Bokk Yaakar est la liste qui a occupé le plus d'espace interview (en cm²) selon l'affiliation politique de l'intervenant, suivie des listes de Yewwi Askan Wi, AAR Sénégal et Bokk Gis Gis.

Concernant le type de programme monitorés dans les médias audiovisuels, il sied de dire qu'il y a eu le primat de l'information, des débats politiques/Special élections sur les autres programmes pour lesquels ces médias se sont très faiblement intéressés. Dans le même sens, l'actualité et le reportage constituent les rubriques les plus monitorées dans la presse écrite. Cela engendre sans doute une absence de diversification des contenus qui devraient permettre aux citoyens électeurs de faire des choix éclairés conformément aux enjeux des élections législatives.

C'est dans le même sillage que se situent les thématiques abordées dans les médias audiovisuels puisque l'élection vient largement en tête dans les discours ou les interventions (après l'élection avec 82% contre 61% avant). L'élection occupe également 81% des thèmes pour ce qui concerne la presse écrite dans la période après élections, alors les autres thématiques ont bénéficié d'une portion congrue en dépit de leur importance dans la mesure où elles devraient permettre aux électeurs d'avoir une lecture d'ensemble des enjeux relatifs au processus électoral. Contrairement aux médias audiovisuels et à la presse écrite, la presse en ligne a accordé plus de place et d'importance au thème de l'économie, viennent ensuite celui de la justice, les Droits de l'homme, les questions locales et le genre.

Le monitoring révèle également un déséquilibre dans la représentation entre acteurs politiques de sexe masculin et féminin avec une surreprésentation des premiers par rapport aux seconds dans les médias audiovisuels, la presse écrite et celle en ligne. Ce déséquilibre en défaveur du sexe féminin dénote d'une absence de pluralité des intervenants et d'inégalité exacerbée qui confinent de facto les femmes dans les zones déclassées du champ politique.

La qualité de la couverture dans l'audiovisuel laisse transparaître une prééminence de la tonalité neutre aussi bien dans les médias audiovisuels que dans la presse écrite et la presse en ligne. Une telle orientation du ton neutre, quel que soit le dispositif, prouve que les médias ont été guidés, dans le traitement de l'information, par le respect des principes fondamentaux et de l'éthique du journalisme en se situant à équidistance des différentes listes ayant participé aux élections législatives.

Quant au soutien ou à la critique des listes selon l’affiliation politique de l’acteur ou de l’intervenant, il appert que la palme, indépendamment du dispositif médiatique (médias audiovisuels, presse écrite, presse en ligne), revient systématiquement et par ordre à Benno Bokk Yaakar, Yewwi Askan Wi, Wallu, AAR Sénégal, Bokk Gis Gis, listes qui représentent d’une part, la majorité parlementaire donc bénéficiant tout à la fois d’une prime aux sortants et de critiques au regard des multiples scandales qui ont secoué la 13^{ème} législature, de l’autre, les principales forces de l’opposition avec comme chefs de file des leaders ayant un certain capital politique.

Dans la veine des critiques, il faudrait ajouter la violence du langage des acteurs politiques traduite par des propos haineux largement dominés, dans les médias audiovisuels, par une tendance à la diffamation voire au langage offensif et orientés vers des cibles tels que le camp adverse et le gouvernement/administration. Par contre, dans la presse écrite, les propos haineux sont plus constitutifs d’un langage offensif et de discrimination avec pour principales cibles le camp adverse.

En définitive, si le monitoring des médias révèle globalement les mêmes tendances indépendamment du dispositif médiatique, cependant les acteurs ou intervenants ont des régimes de visibilité différents et plus ou moins variables selon leur affiliation politique, leur sexe. Il ressort clairement un surplus de visibilité médiatique pour les listes appartenant aux partis politiques traditionnels notamment la majorité présidentielle, Yewwi Askan Wi et Wallu alors que les partis ayant un ancrage historique moins important bénéficient d’une visibilité médiatique moindre. De ce point de vue, les médias contribuent à délimiter le spectre de visibilité en amoindrissant, voire en excluant ce qui ne leur est pas digne d’attention publique.

Recommandations

Au regard des résultats du monitoring des médias sur l’élection législative de 2022, notamment la période du 18 juillet au 18 août 2022, et compte tenu du rôle fondamental que les médias ou les professionnels de l’information pourraient jouer dans la diffusion d’informations fiables et crédibles en période électorale, il sied de formuler les recommandations suivantes :

- assurer ou à défaut, veiller à l’égalité de traitement des candidats (égal accès des candidats aux médias, égalité relative dans le traitement des informations concernant les candidats – question du pluralisme) ;
- traiter et diffuser des informations suffisamment diversifiées et équilibrées concernant les modalités du processus électoral, les programmes des candidats et les thématiques importantes dans la campagne afin de permettre aux électeurs de faire leur choix de manière éclairée ;
- promouvoir un journalisme de qualité, impartiale et équitable en toute indépendance et en toute responsabilité compte tenu de la sensibilité des processus électoraux afin de contribuer à la consolidation de l’espace démocratique et du respect des libertés fondamentales ;
- mener en collaboration avec les organes de régulation et d’autorégulation des médias, des campagnes de sensibilisation des professionnels des médias sur la couverture des activités électorales ;
- assurer la formation et le renforcement des capacités des professionnels des médias en matière de couverture du processus électoral et de promotion de scrutins pacifiques par la mise en œuvre de bonnes pratiques ;

- éliminer les écueils à la participation des femmes, des jeunes, des minorités, des personnes handicapées et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, et prendre des mesures fortes en faveur du leadership et de la participation massive des femmes dans le jeu politique.

Monitoring des réseaux sociaux



I. Introduction

La période électorale est un rendez-vous décisif entre un acteur politique (un candidat ou une liste de candidats) et le peuple souverain qui choisit parmi plusieurs offres politiques en compétition. De ce fait, la communication devient un moyen déterminant pour s'attirer le maximum de sympathisants et d'électeurs.

Jusqu'à un passé récent, les médias classiques (télévisions, radios, presse écrite) constituaient les principaux instruments de propagande, de manipulation des masses et de ce que Tchakoutine appela « le viol des foules ». En Afrique, le processus de démocratisation enclenché au début des années 1990 par les « Conférences nationales » s'est fait concomitamment avec la libéralisation progressive de la presse. Les médias sont, en effet, devenus les principaux témoins du déroulement des scrutins qui ont marqué le multipartisme et des libertés après plusieurs décennies de contrôle étatique exercé sur la politique et sur l'information. Garants de sa transparence et de son intégrité, les médias assurent la vulgarisation des modalités de la participation citoyenne au processus électoral, permettent le débat et l'exposition des programmes des différents candidats et participent à l'observation des différentes étapes du processus électoral.

Toutefois, ce « quatrième pouvoir », aussi redoutable soit-il, ne garantit pas un accès démocratique à la parole publique. Il est, en effet, essentiellement entre les mains des autorités politiques et d'une infime oligarchie d'hommes d'affaires.

Aujourd'hui, l'aboutissement de la démocratisation du champ politique et de l'espace public s'est accompagné d'une démocratisation de l'opinion et des vecteurs de son expression. L'éclosion des réseaux sociaux consacre la libéralisation de la parole qui s'est complètement déconfinée. Cette « révolution sociale » inédite est une aubaine pour les professionnels de la communication politique qui s'approprient ses outils instantanés et de proximité pour diffuser des discours, programmes politiques et mots d'ordre de mobilisation des militants et sympathisants. Espace de communication et de dialogue direct, les réseaux sociaux constituent ainsi un cadre incontournable et une réalité sociale, objet d'analyse, particulièrement en période électorale.

Au Sénégal, si d'aucuns concèdent un rôle crucial aux médias dans la survenance de la première alternance, il faudra bien reconnaître désormais que les prochaines alternances se feront indéniablement sous l'influence des réseaux sociaux. En effet, même si les médias classiques restent déterminants dans la formation et l'expression de l'opinion publique, force est de constater que les réseaux sociaux ont l'avantage de la proximité, de l'instantanéité, du dialogue direct, de l'égalité dans l'accès... De ce fait, tous les acteurs politiques et de la société civile disposent de comptes sociaux pour partager ses idées et programmes, mobiliser ses militants, transmettre ses convictions et, en somme, interagir avec les populations.

Ce faisant, la campagne pour les élections législatives du 31 juillet 2022 est un moment propice pour réaliser un monitoring des réseaux sociaux. Il s'agira de suivre les comptes Facebook et Twitter des acteurs politiques engagés dans cette campagne et de personnalités de la société civile afin de relever les commentaires, les likes, les discussions, les mots-clés... permettant de dégager des tendances à partir du « bruit » généré sur l'ensemble des sites sociaux. La collecte, l'analyse et la restitution de ces données constituent ce processus de veille sur les médias sociaux que les anglo-saxons appellent « Social Media Monitoring ».

Ainsi, dans ce contexte des élections législative 2022 au Sénégal, le Gorée Institute a initié un programme de monitoring des réseaux sociaux dans le cadre du Charter Project Africa (CPA) et en partenariat avec le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI). Ce monitoring a pour objectifs principaux de :

- Faire une revue des enjeux des réseaux sociaux relativement au processus électoral (les usages des acteurs engagés et l'impact sur le processus) ;
- Evaluer le niveau d'utilisation des réseaux sociaux par les acteurs politiques et la nature des publications partagées ;
- Comprendre les tendances dans les réseaux sociaux, en termes de bonnes ou de mauvaises pratiques, à partir d'une exploitation détaillée de leurs contenus ;
- Disposer d'un outil de plaidoyer dans une perspective de contribuer à approfondir le débat démocratique par le biais des réseaux sociaux.

II. Méthodologie

Dans ce monitoring des réseaux sociaux, la collecte a été circonscrites aux deux plateformes que sont Facebook et Twitter. Au Sénégal, comme presque partout ailleurs en Afrique, les plateformes Facebook et Twitter constituent les principaux réseaux sociaux les plus utilisés. Par conséquent, ce monitoring s'est effectués sur ces deux réseaux sociaux. Il s'est agi de collecter des données et de les analyser à travers une triangulation des approches quantitative et qualitative.

Pour collecter les données, Democracy Reporting International (DRI) a utilisé CrowdTangle, une plateforme de surveillance des médias sociaux appartenant à Facebook, pour extraire des données et surveiller les publications des pages et des groupes entre le 1er juin et le 19 août 2022. Cette durée comprend la période de validation et de publication des listes, la campagne électorale, la période de silence, le jour du vote et la période post-électorale. CrowdTangle fournit des données sur les pages et les groupes publics et ne met pas à disposition les données des utilisateurs privés ou leurs commentaires sur les posts. Les données collectées pour cette analyse comprennent le nom de la page ou du groupe, le type de contenu posté, l'URL du post, le nombre de réactions, de commentaires et de partages qu'un post a reçu, et le message ou le lien intégré dans un post.

Le tableau suivant montre les acteurs politiques et de la société civile objet de ce monitoring. Ces acteurs ont été choisi sur la base de critères objectifs, les comptes pertinents d'acteurs politiques et de personnalités de la société civile à monitorer. Les critères mis en avant sont, entre autres, l'audience dans les réseaux sociaux, l'influence politique, la candidature aux élections, la fréquence des publications, etc.

Tableau 4 : Liste des acteurs politiques suivis

Prénom et Nom	Domaine
Macky SALL	Acteur politique
Ousmane SONKO	Acteur politique
Barthelemy DIAS	Acteur politique
Aminata TOURE	Actrice politique
Idrissa SECK	Acteur politique
Birahim SECK	Société civile
Pape Djibril FALL	Acteur politique
Thierno BOCOUM	Acteur politique
Dr. Abdourahmane DIOUF	Acteur politique
Thierno Alassane SALL	Acteur politique
Khalifa SALL	Acteur politique
Mamadou Lamine DIALLO	Acteur politique
Y'en a marre	Société civile
Aliou SANE	Société civile
Bougane GUEYE Dany	Acteur politique-homme d'affaires
Mame Diarra FAM	Actrice politique
Déthié FALL	Acteur politique
Abdou Karim GUEYE	Société civile-activiste
Zahra Iyane THIAM	Actrice politique
El Hadji Malick Gakou	Acteur politique
Mansour FAYE	Acteur politique
Adama GAYE	Activiste
Ahmed AIDARA	Acteur politique
Guy Marius SAGNA	Activiste
Madiambal DIAGNE	Journaliste
Moustapha DIAKHATE	Acteur politique
Moustapha Mbamba GUIRASSY	Acteur politique
Pape DIOP	Acteur politique
Serigne Modou KARA	Guide religieux-acteur politique

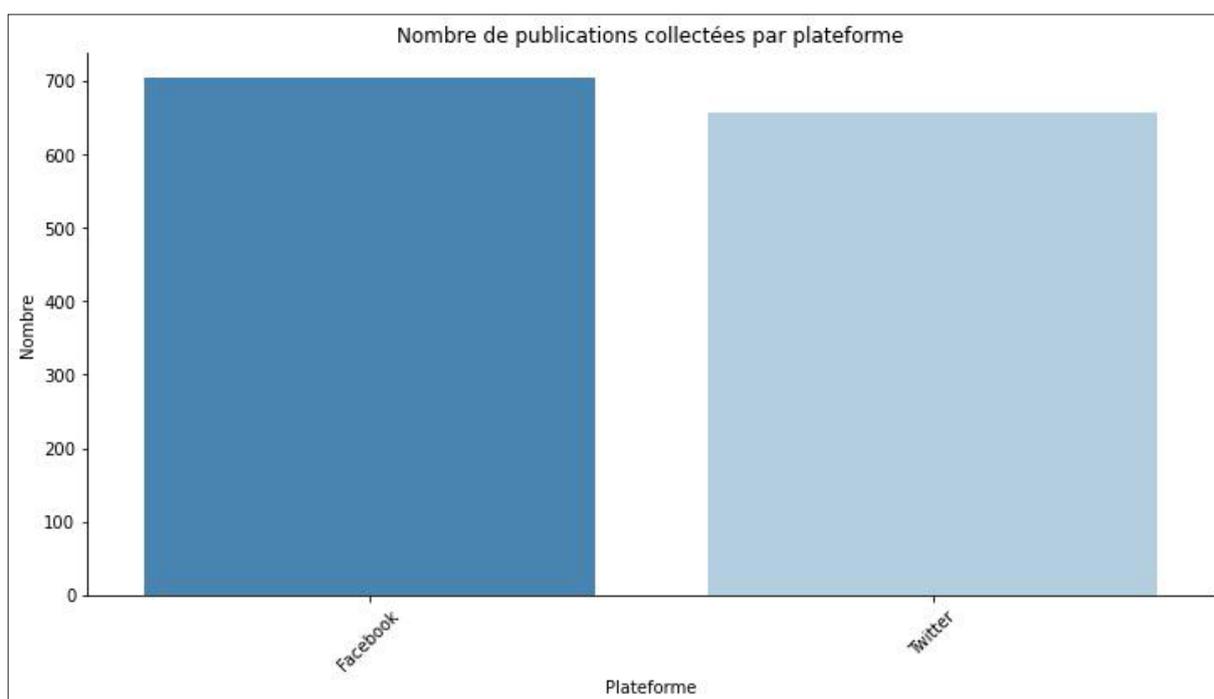
III. Résultats du monitoring des réseaux sociaux

1. Nombre de publications analysées

Un nombre important de données a été collecté sur les deux principaux médias sociaux les plus dynamiques (Facebook et Twitter) en termes de publications, d'interactions et de partage. Ainsi, dans cette période de précampagne et de campagne pour les élections législatives du 31 juillet 2022, plus de 1350 contenus ont été analysés, dont 700 (52%) sur la plateforme Facebook et 650 (48%) sur celle Twitter.

A la lumière des données quantitatives recueillies, il apparaît une légère prédominance des contenus de la plateforme Facebook sur celle de Twitter. Cette différence quantitative dénote une présence relativement beaucoup importante des usagers sur Facebook pendant la période de précampagne et de campagne pour les élections législatives du 31 juillet 2022. Cette tendance est corroborée par les chiffres publiés par E2Business Consulting and Training en 2021 faisant de Facebook le réseau social le plus utilisé au Sénégal avec un nombre de 3,3 millions d'utilisateurs.

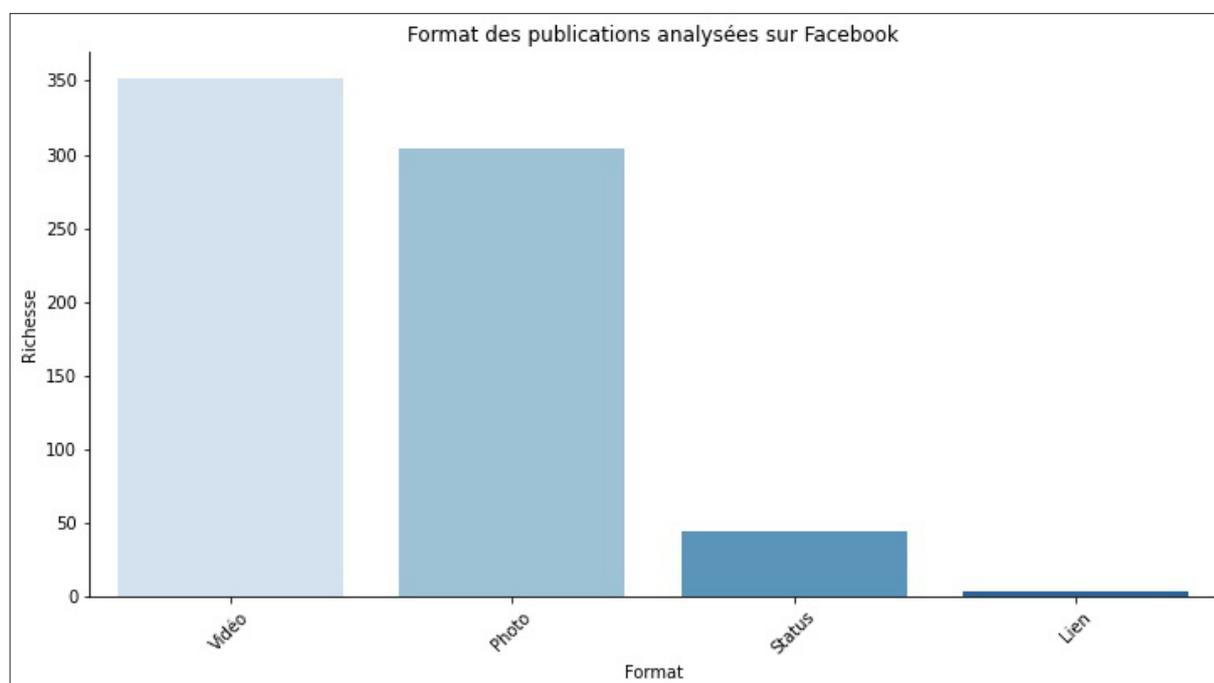
Ce qui rend incontournable ce réseau social dans le cadre de la propagande politique et des campagnes électorales. D'ailleurs, les partis politiques qui l'ont compris ont fini de mettre en place de véritables équipes opérationnelles multi tâches.



2. Format des publications

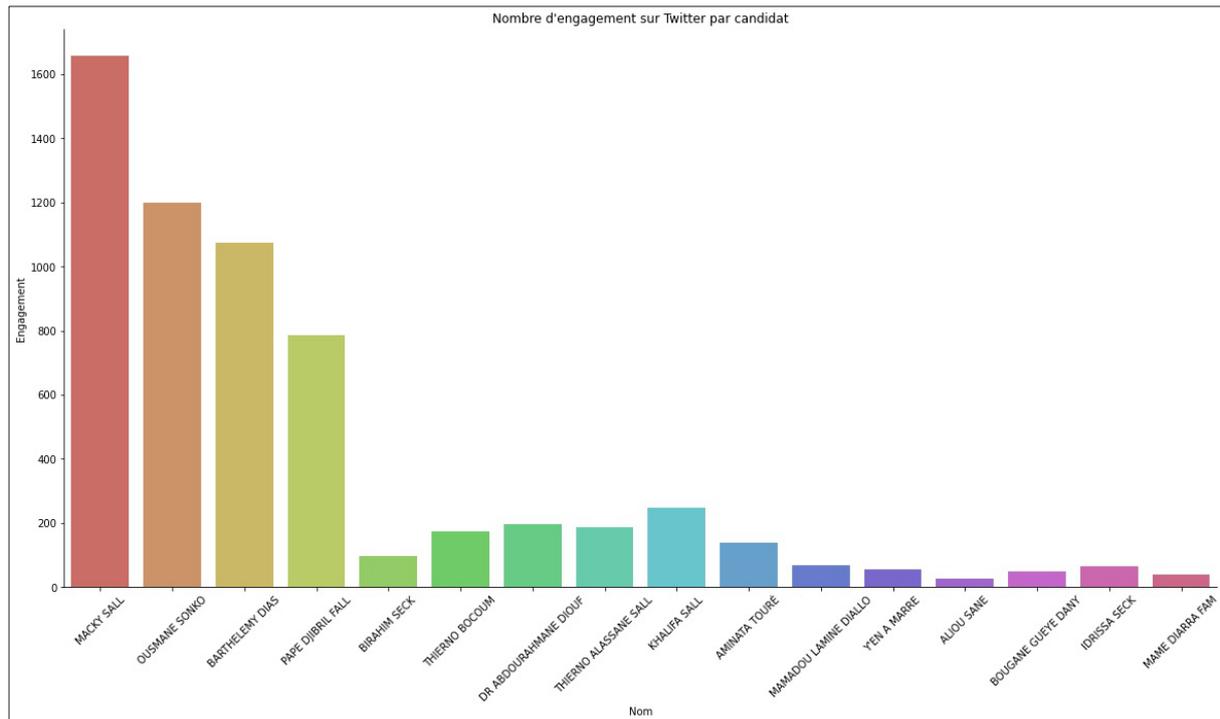
De manière générale, les contenus en image (vidéos, photos, statuts, liens) sont prééminents et largement préférés aux textes et audio. S'il en est ainsi, c'est certainement parce que ces derniers sont jugés moins expressifs, peu illustratifs et requièrent un minimum de niveau d'étude et d'analyse (notamment les textes). Ainsi, les acteurs monitorés sur Facebook privilégient respectivement les contenus vidéos (50%), photos (42%), statuts (7%) et dérisoirement les liens (moins de 1%).

Ce qu'il faut savoir concernant les réseaux sociaux c'est que les algorithmes de viralité mettent en avant les publications illustrées par des images fixes ou animées. Cette technique permet également aux officines politiques d'exposer leur force de mobilisation des populations sur des espaces autres que le numérique.



3. Engagement des acteurs sur Twitter

Le réseau social Twitter a été un espace privilégié de communication et surtout de diffusion des engagements forts pris par les différents candidats aux élections ainsi que de certains relais, acteurs de la société civile (Birahim Seck, Aliou Sané, Y'en a marre). Macky Sall est de loin en tête des engagements, du fait de son statut de Président de la République, garant du bien-être des populations et chargé de répondre à leurs préoccupations quotidiennes et futures. Son principal challenger, Ousmane SONKO, arrive en deuxième position, avec plus de 1200 engagements partagés. Le maire de Dakar et candidat du département éponyme, Barthélemy Dias, ainsi que le candidat des « serviteurs », Pape Djibril Fall, sont également très actifs sur Twitter avec respectivement 1500 et 800 engagements partagés.



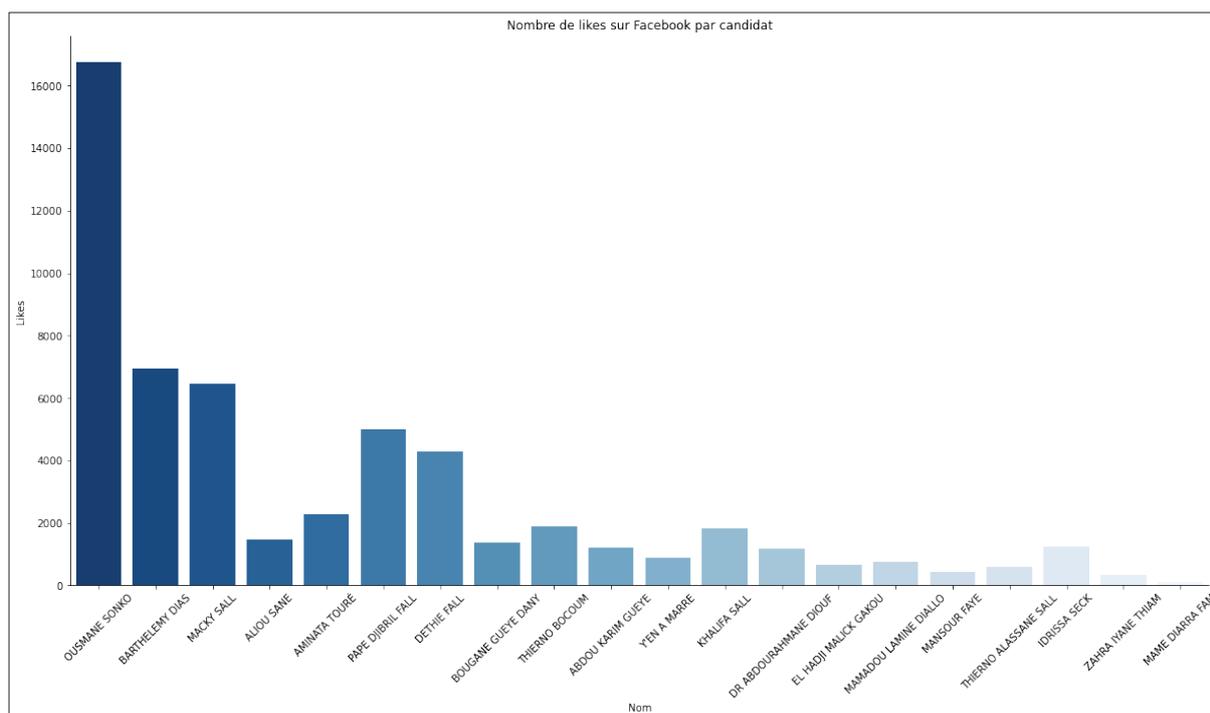
En revanche, la tête de liste de la coalition au pouvoir, Madame Aminata Touré, est assez discrète sur ce réseau social avec seulement un peu plus de 100 engagements partagés. Cette faible présence peut s'expliquer par le fait qu'elle menait une bataille électorale « par procuration » à la place du Président de la République qui apparaît comme le véritable leader. D'ailleurs, à la place d'un programme de législature, ce sont les réalisations et projets du chef de l'Etat qui sont davantage mis en avant pour convaincre les électeurs.

4. Interactions (Likes) sur Facebook

Les interactions sur les publications Facebook est un excellent baromètre pour mesurer la e-réputation d'une personnalité politique, candidat de surcroît à des élections législatives. Ainsi, les commentaires, les mentions « j'aime » ou les discussions sur les mots-clés constituent des indicateurs sur le niveau de pénétration du message.

Sur ce registre, le candidat Ousmane SONKO est très largement en tête avec près de 17.000 Likes, suivi de Barthélemy DIAS avec 7000 likes, du Président Macky SALL avec plus de 6500 likes, et de Pape Djibril FALL avec près de 6000 likes. Outre L'e-réputation, ces interactions montrent que le candidat Ousmane Sonko est également le candidat le plus suivi. Cette tendance est également valable en dehors du contexte électoral. Cette forte présence du leader politique de PASTEF sur les réseaux sociaux notamment sur Facebook lui permet de tirer au maximum profit de la plateforme pour une communication ciblée sur les jeunes -principaux usagers et par ricochet un bassin électoral plausible-

Enfin, cette appétence pour le réseau social Facebook permet au candidat Ousmane Sonko de contrecarrer les médias traditionnels qu'il considère comme étant des « chambres de résonance » de discours laudatifs quand ils évoquent la gouvernance de Macky Sall alors qu'ils ont un discours

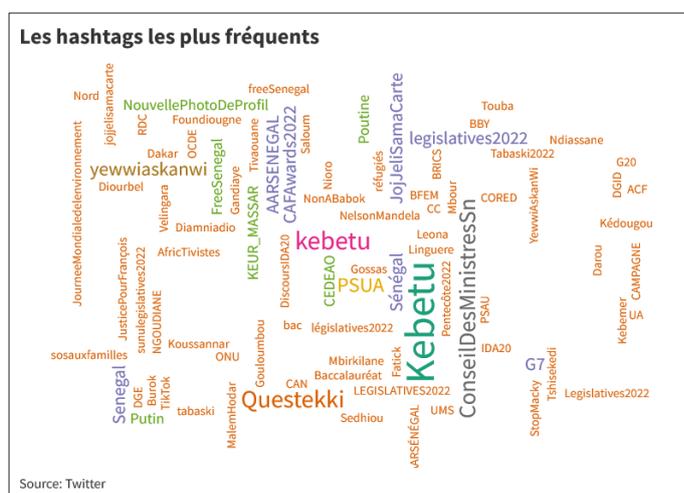


désapprouvé à son encontre. Facebook semble avoir joué un rôle essentiel dans la visibilité médiatique de cet acteur politique même si la liste des titulaires de Yewwi Askan Wi, dans laquelle il est investi, a été déclarée irrecevable par le ministère de l'intérieur et le Conseil constitutionnel.

5. Les hashtags les plus utilisés

Les hashtags sont très souvent utilisés par les acteurs politiques, particulièrement en période électorale, pour se référencer et se distinguer des concurrents.

Dans ces élections législatives, le Hashtags « KEBETU », qui n'est autre que la traduction en wolof de Twitter, est de loin le plus utilisé. Les autres hashtags les plus populaires sont « Questekki » (les questions orales du mouvement Tekki du candidat Mamadou Lamine DIALLO), « ConseilDesMinistresSn », « AARSENEGAL », « Yewwiaskanwi », « JojJeliSamaCarte », ...



Du reste, la prédominance du hashtag « KEBETU » montre que les hommes politiques sont aussi des adeptes de réseau de micro-blogging considéré comme moyen de communication interactive de proximité. Grâce à la désintermédiation, ce hashtag leur accorde de l'immédiateté dans les échanges avec les followers ou avec les potentiels électeurs tout en assurant la gestion de leur image politique.

Il faut rappeler que le hashtag kebetu a été mis en place à la veille de l'élection présidentielle de 2012 par les blogueurs sénégalais notamment Demba Guèye, Cheikh Fall, Papa Ismaila Dieng, entre autres.

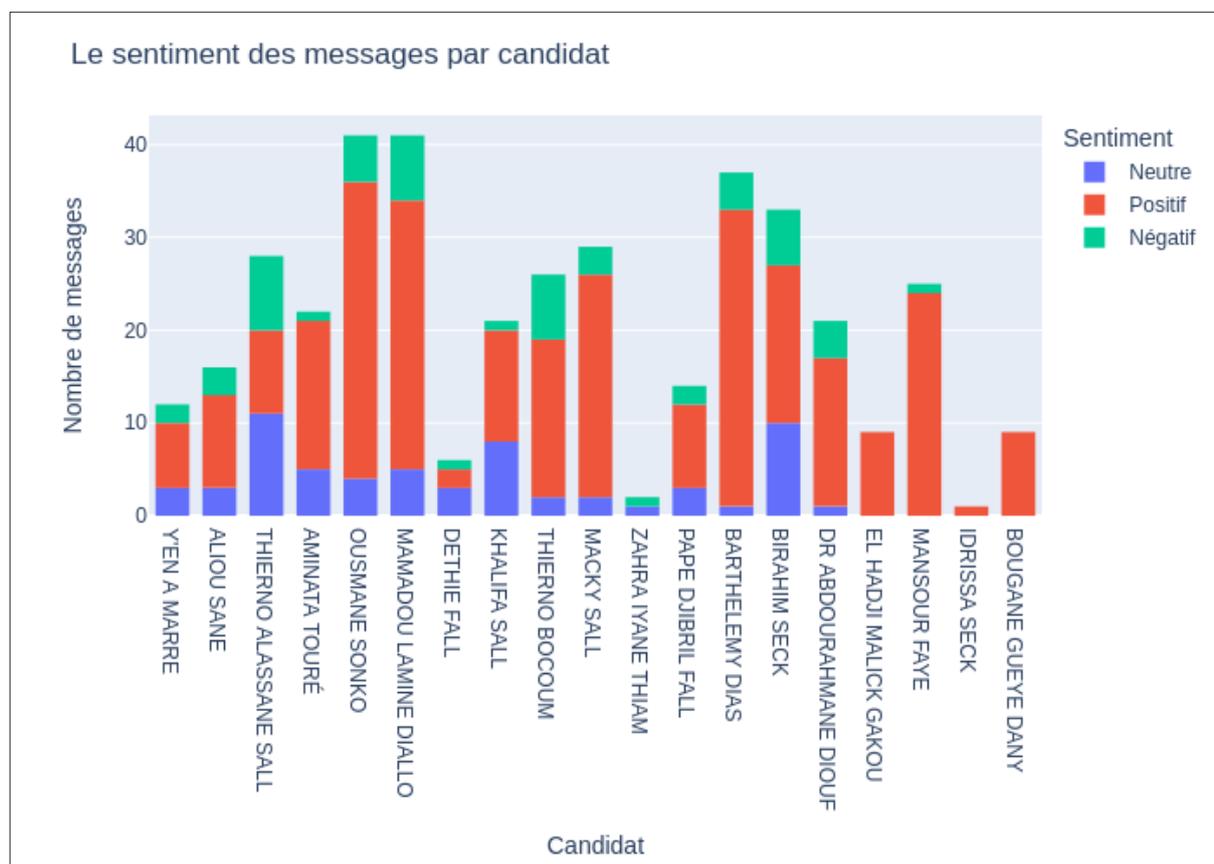
6. Le ton des messages selon les acteurs politiques

Il apparaît à travers ce graphique que les messages des acteurs politiques, objets de ce monitoring, sont globalement positifs. Il s'agit de contenus chaleureux qui traduisent des convictions, expriment de la solidarité et de la familiarité, témoignent des remerciements et/ou félicitations. Cette attitude positive est un gage de sympathie et constitue une forme de communication politique appropriée en ce sens qu'elle suscite toujours une réception favorable.

Ce sentiment positif est davantage perceptible chez les candidats Ousmane SONKO, Barthélemy DIAS, Mamadou Lamine DIALLO, Mansour FAYE ainsi que le Président Macky SALL.

En revanche, Thierno Alassane SALL est, parmi tous les acteurs politiques, celui dont le message est jugé le plus négatif, suivi de Birahim SECK et de Khalifa SALL. Pour ce qui a trait à Thierno Alassane Sall, le contenu négatif des messages trouve son explication dans sa position personnelle à l'encontre de Macky Sall dont il ne se prive pas de brocarder la gouvernance politique en montrant qu'il est totalement contre son régime.

Le discours négatif de Thierno Alassane SALL ne s'adresse pas exclusivement au régime de Macky Sall puisque l'opposition est également ciblée. C'est le cas notamment des critiques émises à l'encontre de Yewwi Askan Wi qui, après avoir prôné un report des élections législatives, a décidé

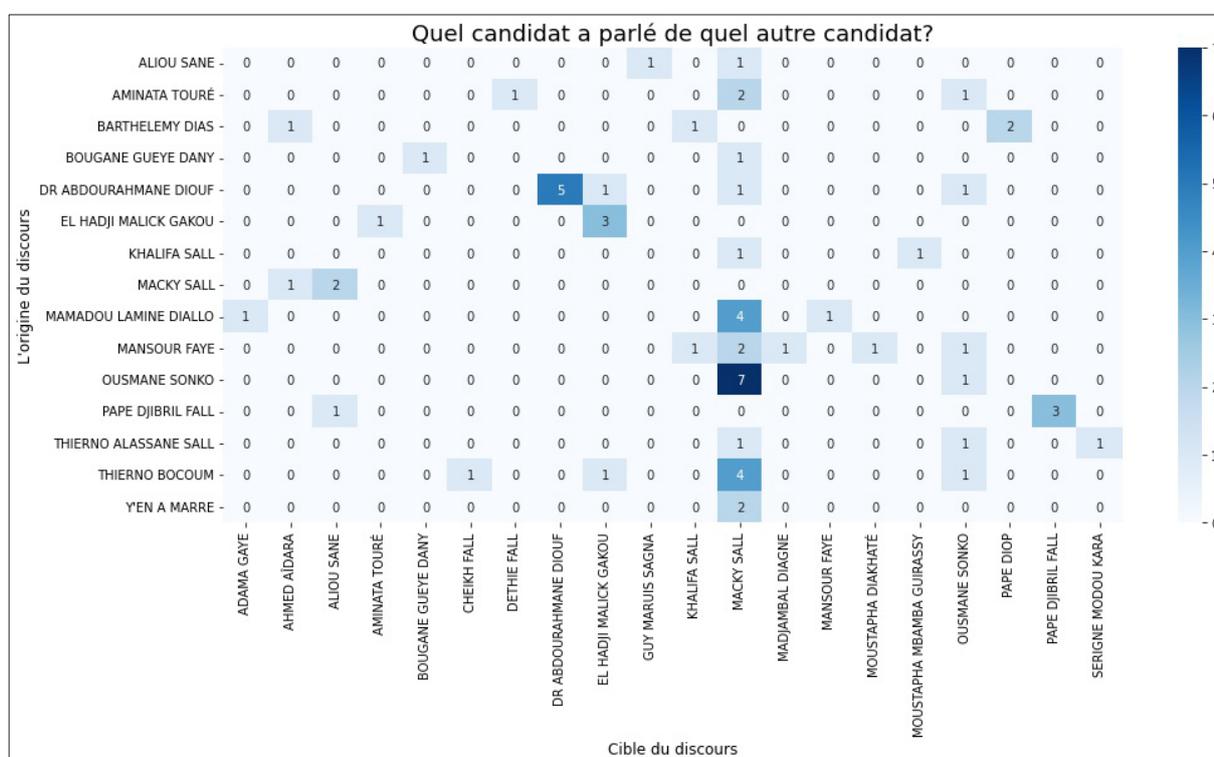


finalement d’y participer avec sa liste des suppléants et ce, à l’issue de manifestations qui ont engendré la mort de trois personnes.

Cette posture critique permet à Thierno Alassane SALL de se révéler comme un homme politique libre capable d’être en désaccord avec une frange de l’opposition quand les sujets et les enjeux politiques l’exigent.

7. Échanges entre les acteurs politiques par media social interposé

Il faut relever d’abord que les candidats évoquent très rarement les autres acteurs politiques concurrents dans leur communication via les réseaux sociaux. Au cas échéant, ce sera pour apporter des précisions ou pour répondre à un message qui leur sont directement ou indirectement destinés. En effet, en communication politique, évoquer un adversaire est une manière d’accroître son audience et de participer à sa promotion. Ainsi, les acteurs politiques préfèrent parler d’eux-mêmes, de leurs programmes, de leurs ambitions et de leurs parcours politiques et professionnels dans le seul but de susciter davantage de sympathies.



Au demeurant, les acteurs politiques les plus en vue, le Président Macky Sall et son principal challenger Ousmane SONKO, constituent les cibles de la plupart des discours des autres acteurs lorsqu’ils se résolvent à parler de leurs concurrents. D’ailleurs, le Président Macky SALL cristallise l’essentiel du discours, notamment en provenance de Ousmane SONKO, Mamadou Lamine DIALLO et Thierno BOCOUM. Ce sont en général des demandes d’explication, des attaques sur son bilan ou des dénonciations sur sa gouvernance.

Conclusion

Le social media monitoring ou monitoring des réseaux sociaux en période électorale est un important outil de mesure et d'analyse de la communication des acteurs politiques, des effets qui en découlent et des impacts sur les électeurs-cibles. En effet, les réseaux sociaux se sont définitivement imposés dans la société et les mœurs sénégalaises. Ils constituent un puissant canal d'information, de formation et de dialogue, signe de la méfiance de plus en plus vive envers les médias traditionnels. Ils redéfinissent ainsi le jeu médiatique et soulèvent un défi démocratique, notamment en période électorale.

De ce fait, conscients du rôle crucial de ce nouvel outil, les acteurs politiques les utilisent outrageusement à des fins de propagande, de partage et de mobilisation. Ils en usent et, parfois, en abusent dans le dessein de faire le « buzz » au sens positif, sans risque de tomber dans la dérive. Profitant de la spontanéité, de la proximité et de l'interaction, les acteurs politiques communiquent directement avec les électeurs, voire les concurrents.

Ainsi, le monitoring des réseaux sociaux pendant la période des élections législatives du 31 juillet 2022 a permis de dégager les enseignements suivants :

- Une forte présence des acteurs politiques dans les réseaux sociaux, qu'ils utilisent particulièrement pour véhiculer leurs engagements politiques ;
- Une prédominance des contenus vidéos et photos par rapport aux messages textes ;
- Une grande interactivité avec les followers, notamment pour le candidat Ousmane SONKO ;
- Un sentiment globalement positif quant aux messages partagés ;
- Un très faible échange entre acteurs politiques par média social interposé.

Compte tenu de l'importance des réseaux sociaux comme moyens de communication notamment en période de campagne électorale – moment par excellence de mobilisation et de persuasion- et au regard des vices qui pourraient découler de leur usage (fausses nouvelles, propos diffamatoires, manipulation, désinformation et mésinformation), il sied de faire les recommandations suivantes :

- mettre en place des dispositifs spécifiques de régulation et/ou d'encadrement des réseaux sociaux susceptibles de contribuer à une campagne électorale apaisée, sur fond d'équité médiatique pour l'ensemble des partis politiques en lice, tout en luttant contre la désinformation ;
- proposer des sessions de formation dédiées afin de renforcer les capacités des bloggeurs et autres usagers des réseaux sociaux en période électorale ;
- faire un plaidoyer pour la mise en place, au Sénégal, d'une véritable politique d'éducation aux médias sociaux.
- sensibiliser les acteurs et les partis politiques sur les vertus et les vices des réseaux comme outils de communication de proximité notamment en période électorale afin que ces derniers contribuent à pérenniser et à approfondir le débat démocratique

Monitoring des discours dangereux

Projet EMAM-J Par les jeunes
Via les CIVIC TECH



 Wanep_Senegal

 Wanep_Senegal

Les paroles blessent parfois plus que les actes
Elles ont parfois plus d'impact sur les personnes
Alors revoyons à deux fois ce que nous disons

**En cette période électorale, préservons la stabilité de
notre pays en évitant les discours dangereux et haineux**

I. Contexte socio-politique des élections législatives du 31 juillet 2022

L'année 2022 se présente comme l'une des années les plus riches en matière d'expériences électorales pour les citoyens sénégalais. En effet, ils sont de nouveau repartis aux urnes en l'espace de six (6) mois, à l'occasion des élections législatives. Le contexte de ces élections est assez particulier compte tenu des enjeux et de la configuration du jeu politique et de l'espace politique sénégalais. Ainsi, ce scrutin qui est le dernier avant la présidentielle de février 2024, pourrait être perçu par certains comme un duel politique entre la mouvance présidentielle « Benno Bokk Yakaar » (BBY) et la coalition de l'opposition « Yéwi Askan Wi » (YAW).

Pour rappel, huit (8) listes sont en compétition pour élire cent soixante-cinq (165) députés de l'Assemblée nationale, selon un mode de scrutin composite à un seul tour. Cent douze (112) députés seront élus à la majorité relative sur des listes départementales ou représentant la diaspora, et les cinquante-trois (53) sièges restants seront pourvus à la proportionnelle sur la base du total des voix des partis additionnées au niveau national.

Le contexte socio-politique des élections législatives du 31 juillet 2022 est marqué par des débats contradictoires tout au long de la période d'avant campagne et durant la campagne électorale. Ces échanges ont été, pour la plupart, le théâtre d'opérations des propos malveillants, des invectives et des affrontements pouvant, si l'on ne prend garde, plomber la suite du processus électoral. C'est pour ainsi dire que ces échéances électorales sont sources de tensions aux formes multiples et diverses : violences verbales, symboliques et/ou psychologiques, affrontements physiques etc.

Elles sont également liées aux enjeux relatifs à la prochaine exploitation du pétrole et du gaz, au silence de l'actuel Président de la République sur un éventuel troisième mandat, à la perception sur la gestion de l'Etat et au cumul des frustrations sociales.

La situation peut, de ce fait, s'apprécier à l'aune des aspects ci-après :

- **Au titre de la préparation :**

La révision exceptionnelle des listes électorales effectuée du 07 au 31 mars 2022 a permis d'actualiser le fichier électoral qui se chiffre actuellement à sept millions trente-six mille quatre cent soixante-six (7 036 466)¹ électeurs répartis dans quinze mille cent quatre-vingt-seize (15196)² bureaux de vote.

- **Au titre des innovations :**

On peut citer entre autres :

- Loi n° 2022-15 du 03 mai 2022 modifiant la loi n° 2021-35 du 23 juillet 2021 portant Code électoral ;
- Décret n°2022-1051 du 03 mai 2022 portant répartition des sièges de députés à un scrutin majoritaire départemental pour les élections législatives du 31 juillet 2022 (avec l'érection de Keur Massar en département).

¹ Sénégal/ Législatives : Ouverture des bureaux de vote : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/s%C3%A9n%C3%A9gal-1%C3%A9gislatives-ouverture-des-bureaux-de-vote/2649802>

² Législatives du 31 juillet 2022 : à vos cartes ! <https://actunet.net/actualite/legislatives-du-31-juillet-2022-a-vos-cartes/>

- Au titre des dépôts et de la validation des listes de candidatures :

A l'occasion des dépôts et de la validation des listes de candidatures, on constate des éléments inédits dans l'histoire des élections législatives au Sénégal. Pour mémoire, le Sénégal a une expérience de cinquante-neuf (59) ans³ en matière d'élections législatives. Rares furent les échéances où le contentieux électoral semblait aussi foisonnant que celui de ce 31 juillet 2022.

Le rejet de certaines listes (celle des suppléants pour BBY et des titulaires pour YAW) a déclenché des tensions sur presque toute l'étendue du territoire car jugé illégal. Finalement, huit (8) listes ont été validées par l'autorité compétente. Ces dernières sont les suivantes :

- La coalition Bokk Gis Gis/Liggey,
- La coalition Naataange askan wi,
- La coalition Alternative pour une assemblée de rupture (AAR),
- la coalition BBY,
- la coalition Buntu Bi,
- la coalition Les Serviteurs,
- la Grande coalition Wallu Sénégal,
- la coalition Yewwi askan wi.

Ainsi donc, le dimanche 31 juillet 2022, se sont tenues les élections législatives au Sénégal. Ces élections, malgré le climat tendu du contentieux pré-électoral, se sont globalement bien déroulées sur toute l'étendue du territoire national.

II. Clarification conceptuelle et méthodologie adoptée

1. Clarification conceptuelle

Discours haineux : Toute forme d'expression (discours, texte, images) qui rabaisse ou attaque une ou plusieurs personnes en tant que membres d'un groupe ayant des caractéristiques communes telles que la race, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle ou le handicap.

Discours dangereux : Toute forme d'expression (par exemple, discours, texte ou images) qui peut augmenter le risque que son public approuve ou commette des actes de violence à l'encontre de membres d'un autre groupe.

2. Méthodologie adoptée

On ne peut se passer d'une méthode pour se mettre en quête de la vérité des choses, disait René Descartes dans le Discours de la méthode. Autant dire que tout travail de recherche scientifique adopte une méthodologie, qui, selon Maurice Angers est un « ensemble de méthodes et techniques

³ Le 1^{er} décembre 1963 fut la date de la première expérience législative organisée depuis l'indépendance du pays le 4 avril 1960.

qui orientent l'élaboration d'une recherche et qui guide la démarche scientifique ». En ce sens, elle consiste en une description de notre démarche pour la réalisation de ce rapport de la cellule de veille électorale.

Ainsi, la méthodologie ayant présidé la mise en œuvre du dispositif de collecte et d'analyse se décline comme suit :

- Justification cadre d'étude : une cartographie des zones à risque réalisée par WANEP à l'occasion des élections locales du 22 janvier 2022. Selon cette étude, les localités des Parcelles assainies, de Grand Dakar et de la Médina sont parmi les localités les plus susceptibles d'être touchées par les violences électorales. En sus de cette étude, ces localités polarisent le plus grand nombre de jeunes enrôlés dans des regroupements tels que les manifestations violentes du 17 juin 2022.5.
- Le recrutement des moniteurs : sur la base de certains critères à savoir, entre autres, la maîtrise des NTICS (nouvelles technologies de l'information et de la communication), l'engagement citoyen et la non-appartenance à un parti politique, des jeunes ont été sélectionnés dans nos zones cibles afin d'assurer le monitoring des discours dangereux ou haineux tout au long du processus électoral.
- La formulation des indicateurs de suivi (cf. documents en pièce jointe) : à la suite de la sélection des jeunes, ces derniers, avec l'aide d'un facilitateur, ont formulé des indicateurs de suivi sur les discours dangereux ou haineux.
- La conception d'une plateforme digitale : une plateforme digitale a été conçue à la suite de la formulation des indicateurs de suivi, cette plateforme sera renseignée grâce aux données collectées par les moniteurs sur le terrain. Ainsi l'analyse se fera par des opérateurs de saisie.
- La formation et le déploiement des moniteurs : une initiation à la plateforme ainsi qu'une phase de test ont été effectuées avec et par les moniteurs pour faciliter le recueil des données une fois sur le terrain.
- L'installation d'une cellule de veille et de traitement des données : la salle de veille était composée de plusieurs cellules notamment collectrice, analyste politique, statisticienne et communication.

En effet, dans le cadre du projet « EMAM-J », WANEP et ses partenaires ont déployé 15 moniteurs/observateurs de la violence au niveau des zones ciblées. La Cellule de Veille Électorale, chargée de la coordination, a reçu de ces moniteurs/observateurs des informations lui permettant de faire des points réguliers tout au long de la journée sur le déroulement du scrutin.

III. Déroulement du scrutin : quelle analyse pour les incidents ?

1. Situation préélectorale

Cette analyse résume les principaux incidents observés au cours de la semaine précédant les élections législatives de 2022. Elle présente en premier lieu un récapitulatif des données des indicateurs observés dans les différentes localités et en second lieu une description des différentes catégories d'incidents.

Le monitoring des discours dangereux ou haineux, dans le cadre des élections législatives du 31 Juillet 2022, s'est fait sur la base de trois (3) catégories d'indicateurs de violences liées aux discours

dangereux et discours haineux et a permis de constater la situation suivante au niveau des trois (3) zones ciblées : Grand Dakar, Parcelles Assainies et Médina

a. Résumé des indicateurs observés durant la période pré-électorale

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de fois où les incidents couverts par chaque indicateur ont été observés par localité durant la période sous revue.

Tableau 5: Fréquences des indicateurs par localité

Indicateur	Grand Dakar	Médina	Parcelles Assainies	Total
1	13	8	7	28
2	13	7	4	24
3	9	9	4	22
4	10	7	2	19
5	7	6	2	15
6	1	3	1	5
7	1	6	0	7
8	3	1	1	5
9	4	6	2	12
10	5	8	2	15
11	3	1	3	7
12	3	1	2	6
13	1	1	1	3
14	1	1	1	3
15	2	1	1	4
16	1	1	2	4
17	1	2	0	3
18	1	1	0	2
Total	79	70	35	184

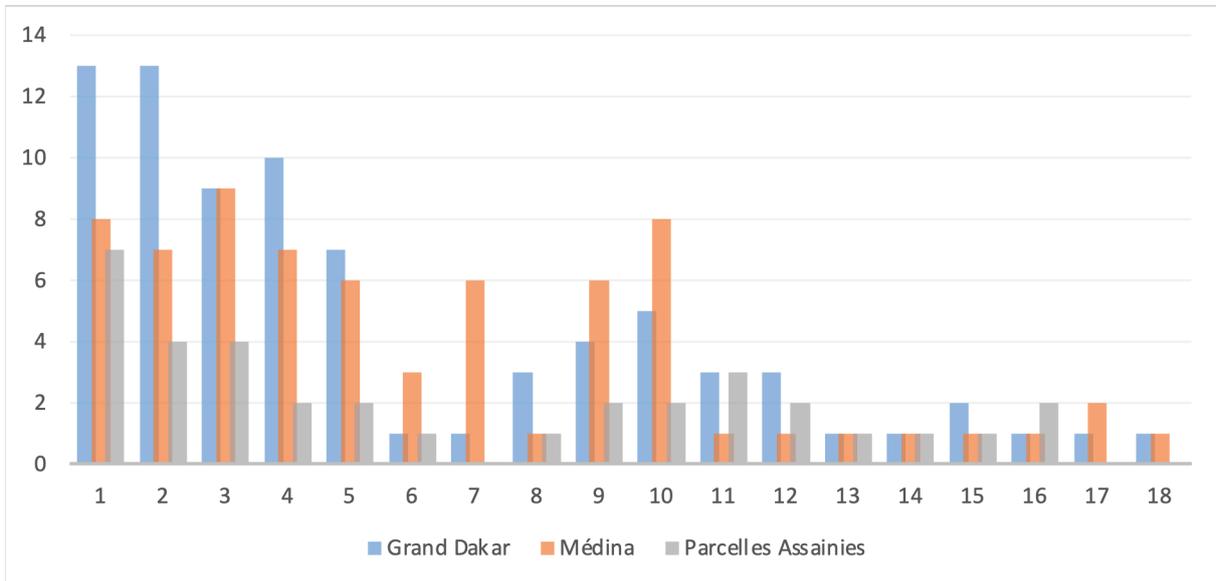
L'analyse du tableau montre que les principaux incidents sont ceux mesurés à travers les indicateurs 1, 2, 3, 4 et 5 qui représentent 59% des cas enregistrés, soit près de 3 incidents sur 5. Les propos pouvant entraîner ou ayant entraînés des heurts ou violences sont les plus observés et représentent près d'un incident sur quatre. La localité de Grand Dakar a enregistré le plus grand nombre de ces cas avec un total de 13 observations, suivie de celle de Médina où on en dénombre 8 contre 7 aux Parcelles Assainies.

Les propos malveillants, tendancieux, ou discriminatoires constituent le deuxième type d'incidents

les plus observés. Ils représentent 13% du total avec 13 cas enregistrés à Grand Dakar contre 7 Médina et 4 aux Parcelles Assainies.

Le graphique ci-après présente la répartition des incidents constatés par localité.

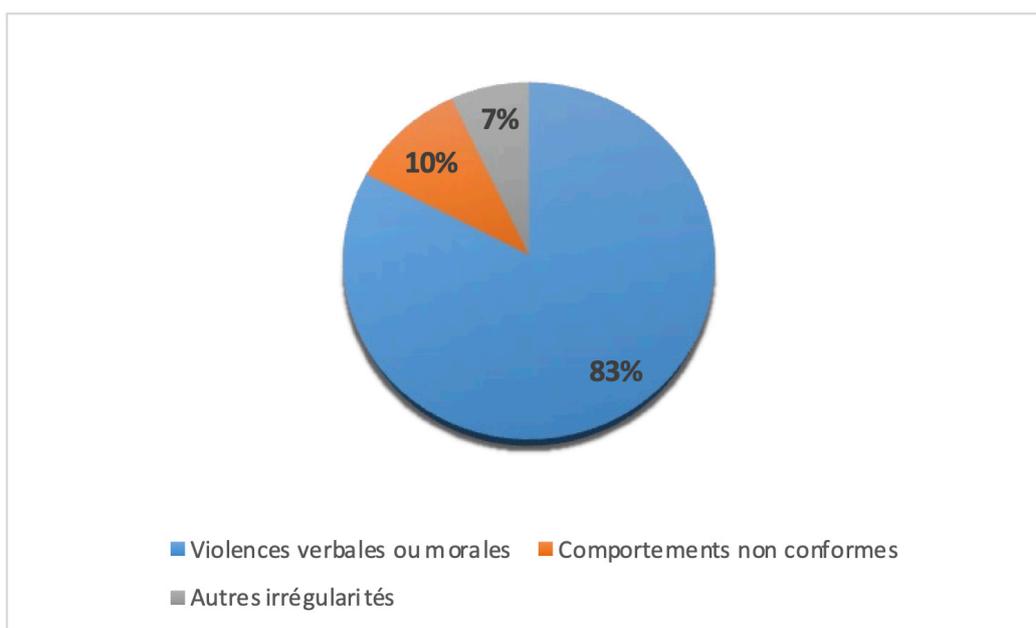
Graphique 1: Fréquences des indicateurs par localité



b. Diagnostic des catégories d’incidents

Les incidents observés sont principalement des violences verbales ou morales comme le montre le graphique qui suit. En effet, on observe que plus de 8 incidents sur 10 sont de cette catégorie alors que seulement 1 incident sur 10 concerne les comportements non conformes. Les incidents portant sur les autres irrégularités observées représentent, quant à eux, seulement 7% des cas.

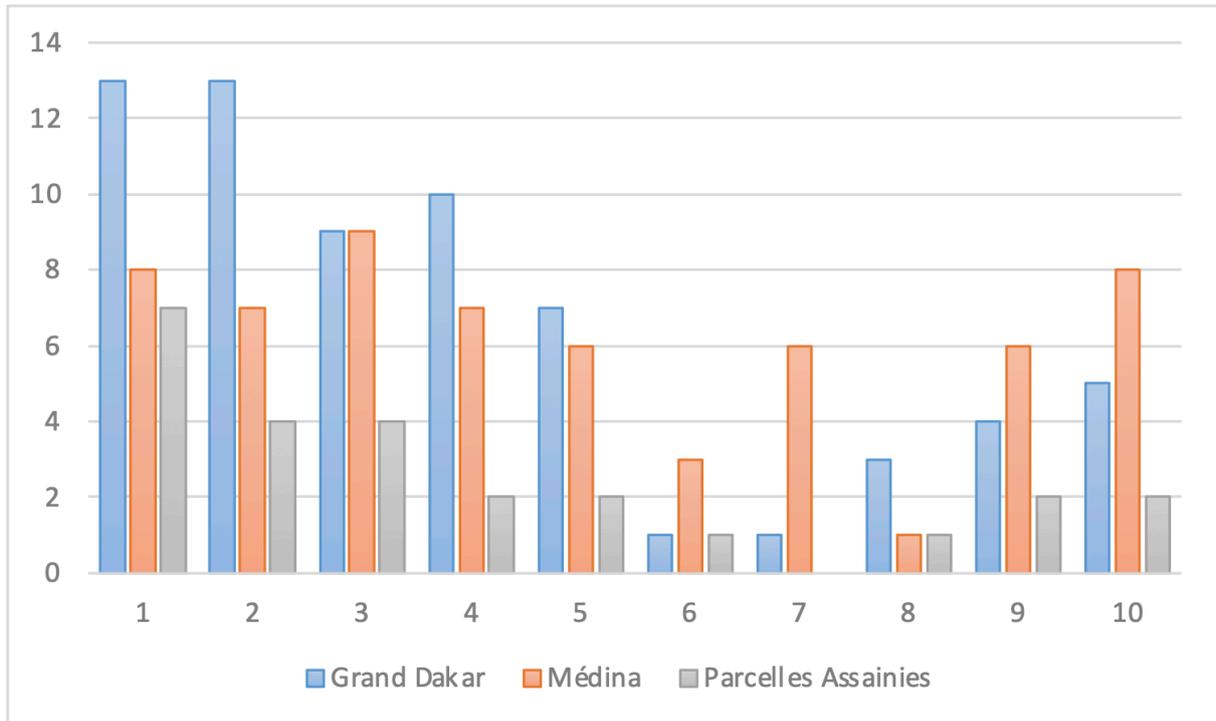
Graphique 2: Répartition des incidents par catégorie



c. Analyse des violences verbales ou morales

Les principales violences verbales ou morales varient selon les localités. L'analyse du graphique ci-dessous montre que, dans la localité de Grand Dakar, les trois principaux incidents de cette catégorie sont relatifs aux propos pouvant entraîner ou ayant entraîné des heurts ou violences, aux propos malveillants, tendancieux, ou discriminatoires et aux discours de haine ayant pour but de nier ou de porter atteinte à la dignité humaine, l'incitation à la discrimination, l'hostilité et la violence.

Graphique 3: Répartition des indicateurs des violences verbales ou morales



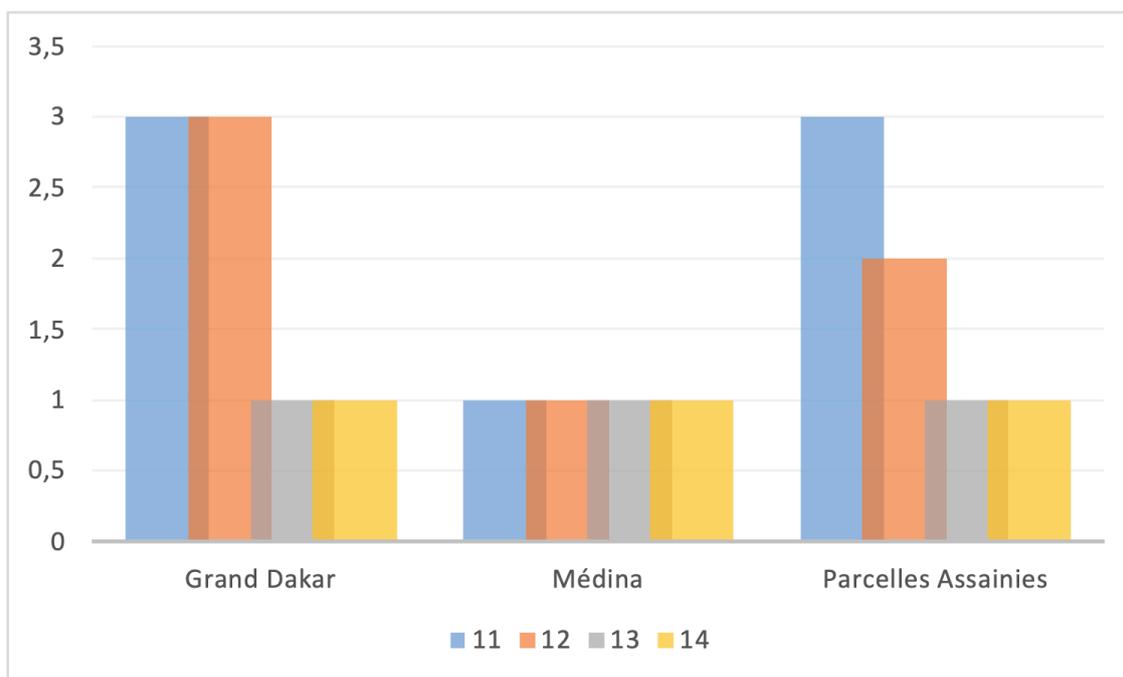
Cependant, le graphique indique que dans la localité de Médina les principaux incidents sont, entre autres, les discours qui peuvent conduire à des attaques, abus physiques ou violences structurelles ; les propos malveillants, tendancieux, ou discriminatoires, avant, pendant ou après les élections et les expressions non verbales, comme celles véhiculées par des images, vidéos ou toutes formes de communication en ligne ou hors ligne visant à attaquer ou discriminer.

Aux Parcelles Assainies, les incidents les plus récurrents sont relatifs aux propos pouvant entraîner ou ayant entraîné des heurts ou violences, aux propos malveillants, tendancieux, ou discriminatoires, avant, pendant ou après les élections et aux discours qui peuvent conduire à des attaques, abus physiques ou violences structurelles.

d. Analyse des comportements non conformes aux règles et principes de bonne gouvernance électorale

Dans cette catégorie d'incidents, les plus récurrents sont ceux mesurés par les indicateurs 11 et 12 à savoir les atteintes verbales, morales ou écrites à la liberté d'expression et de manifestation et les contentieux liés à l'occupation des espaces publics opposant les acteurs politiques entre eux ou avec l'Administration.

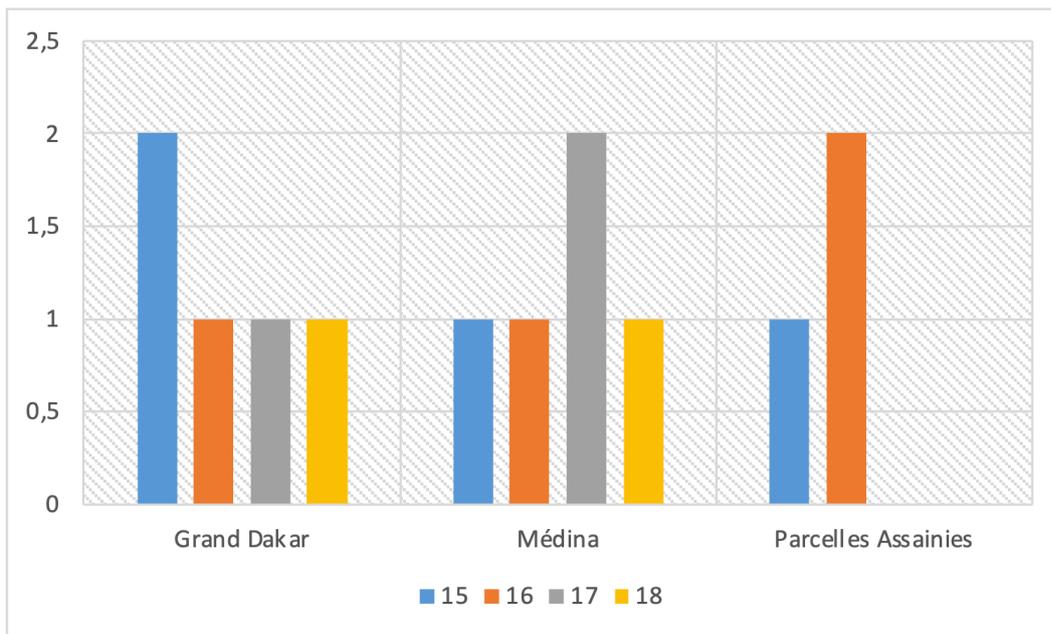
Graphique 4: Répartition des indicateurs des comportements non conformes



Dans la localité de Grand Dakar, chacun des indicateurs 11 et 12 sont observés 3 fois durant la semaine alors que dans la localité de Médina, ils sont survenus une seule fois. Quant aux Parcelles Assainies, l'indicateur 11 y est relevé 3 fois contre 2 fois pour l'indicateur 2.

e. Analyse des autres irrégularités et violations

Les autres irrégularités diffèrent selon les localités. A Grand Dakar, celles qui sont principalement observées sont les interdictions d'accès à une localité entraînant un blocage au déroulement du processus électoral (indicateur 15). A Médina, il s'agit plutôt de contestation du traitement du contentieux électoral par le juge des élections et ayant conduit à des affrontements (indicateur 17). Dans la localité des Parcelles Assainies, on a surtout enregistré des violations des mesures prises pour garantir l'intégrité des élections (indicateur 16). Ces résultats sont représentés dans le graphique ci-après.

Graphique 5: Répartition des autres irrégularités et violations

Parmi les trois (3) catégories d'indicateurs de violence que nous avons retenus, les plus en vue concernent les violences verbales ou morales en raison de 82% des cas enregistrés. L'étude a révélé que 11% des cas concernent les comportements non conformes aux règles et principes de bonne gouvernance électorale et 7% des cas sont liés aux autres irrégularités et violations.

Il va sans dire que la violence verbale constitue la principale chape de plomb au déroulement normal du processus électoral. S'il est vrai que les stratégies de communication politique intègrent les logiques de déstabilisation de l'adversaire politique, la fréquence des invectives et calomnies devient un obstacle non négligeable à un climat électoral apaisé.

2. Etat des lieux du déroulement des élections législatives

L'ouverture du scrutin s'est déroulée normalement dans la plupart des centres de vote, à l'exception de quelques bureaux de vote difficiles d'accès en raison des récentes inondations.

Jusqu'à la mi-journée, le taux de participation était relativement faible sur presque l'ensemble du territoire.

Cela pourrait être dû à plusieurs facteurs :

- La montée du sentiment d'apathie vis-à-vis de la politique ;
- La fréquence des promesses électorales non tenues ;
- L'émergence de la mentalité politique des populations ;
- Le défaut de socialisation politique ;
- Les manquements dans l'organisation pour une distribution des cartes d'électeurs dans les délais.

III. Analyse des incidents : Parcelles Assainies, Grand Dakar et Médina

Cette analyse porte sur les données observées le dimanche 31 juillet 2022, depuis l'ouverture des bureaux de vote jusqu'à leur fermeture. Elle est basée sur 34 soumissions provenant de 20 bureaux de vote. Au total 30 incidents ont été signalés soit un taux de 88%.

La localité de Grand Dakar est la plus agitée. Elle enregistre la moitié des incidents observés soit 16 incidents alors que 7 incidents sont constatés à Médina et 11 aux Parcelles Assainies.

Tableau 6: Répartition des incidents par localité

Localités	Incidents		Total
	Non	Oui	
Grand Dakar	0	16	16
Médina	0	7	7
Parcelles Assainies	0	11	11
Total	0	30	34

Ces incidents sont globalement non violents (24 cas sur 30, soit 80% des incidents). Elles n'ont causé ni de blessé, ni de mort. On dénombre seulement 6 incidents violents dont 3 à Grand Dakar et 3 aux Parcelles Assainies.

Tableau 7: Répartition des incidents par type et par localité

Localités	Incidents				Total
	Violent	Non violent	Des blessés	Des morts	
Grand Dakar	3	13	0	0	16
Médina	3	4	0	0	7
Parcelles Assainies	3	8	0	0	11
Total	9	25	0	0	34

La plupart des incidents sont des violences verbales. On en dénombre 7 dont 3 à Grand Dakar 1 Médina et 3 aux Parcelles Assainies (voir Tableau 3). Ces deux localités ont également enregistré un cas de violence physique chacune. Grand Dakar a particulièrement connu en plus deux cas d'accrochages dans des bureaux de vote, un cas d'intimidation et un cas d'incitation ou de corruption.

Cependant, divers autres incidents ont été signalés dont 8 à Grand Dakar 5 à la Médina et 8 aux Parcelles Assainies. Ils concernent le plus souvent des situations de retard d'ouverture des centres de vote, d'électeurs dont les noms ne figurent pas sur les listes, d'absence de liste de certaines coalitions et d'organiseurs (présidents et représentants) dans certains bureaux.

Tableau 8: Nature des incidents observés

Nature incident	Grand Dakar	Médina	Parcelles Assainies	Total
Violence physique	1	0	1	2
Violence verbale	3	1	3	7
Destructions de matériels de vote	0	0	0	0
Accrochage ou chaos dans le bureau de vote	2	0	0	2
Renvoi d'un observateur	0	1	0	1
Intimidation	1	0	0	1
Affrontements violents entre groupes politiques	0	0	0	0
Achat de votes	0	0	0	0
Assaut / blessure	0	0	0	0
Incitation ou corruption de membres de bureau de vote ou représentants de la CENA par des agents ou des sympathisants de coalition	1	0	0	1
Meurtre / Mort	0	0	0	0
Autres	8	5	7	16
Total	16	7	11	34

Les principaux acteurs des incidents relevés sont les électeurs. Ils sont mentionnés dans 10 cas dont 6 aux Parcelles Assainies, 3 à Grand Dakar et 1 à la Médina. Il faut noter également les représentants de listes de candidats signalés dans 6 cas dont 3 à Grand Dakar et 3 aux Parcelles Assainies.

Tableau 9: Acteurs des incidents constatés

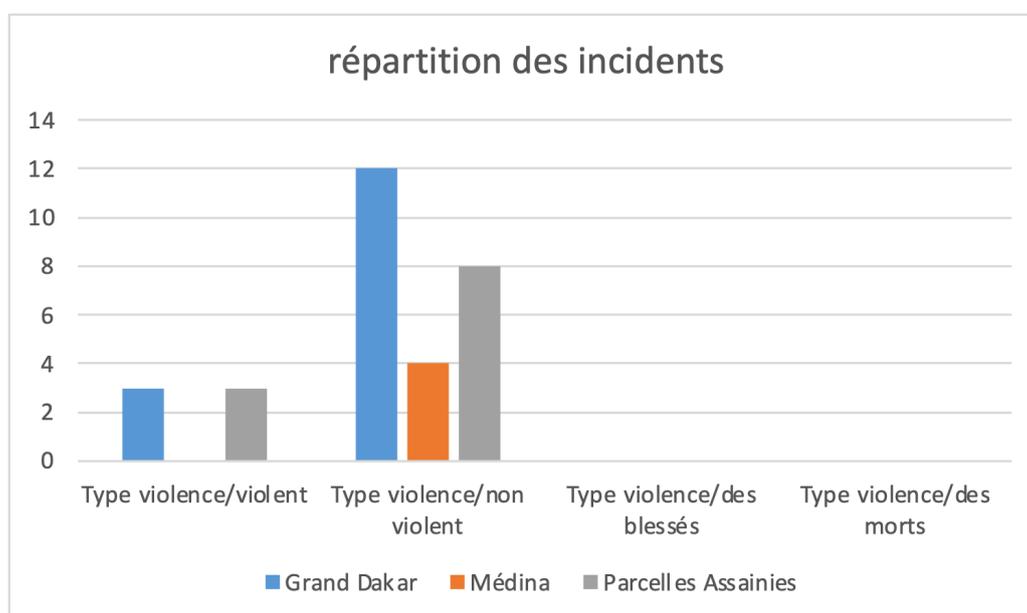
Acteurs des incidents	Grand Dakar	Médina	Parcelles Assainies	Total
Représentant de listes de candidats	3	0	3	6
Forces de défense et de sécurité	0	1	2	3
Représentant de la CENA	2	0	2	4
Électeurs	3	1	6	10
Groupe organisé	0	0	0	0
Observateur local / international	0	0	2	2
Femmes / enfants	0	0	0	0
Total	8	2	15	25

Les incidents ont eu pour principales victimes les représentants des listes de candidats. Trois cas les concernant ont été signalés dont un dans chacune des localités. En tout, on dénombre six cas, uniformément repartis dans les trois localités, où les incidents ont causé des victimes.

Tableau 10: Victimes des incidents constatés

Victimes des incidents	Grand Dakar	Médina	Parcelles Assainies	Total
Représentant des listes de candidats	1	1	1	3
Forces de défense et de sécurité	0	0	0	0
Représentant de la CENA	0	0	0	0
Électeurs	0	0	1	1
Groupe organisé	0	0	0	0
Observateur local / international	0	1	0	1
Femmes / enfants	0	0	0	0
Autres	1	0	0	1
Total	2	2	2	6

Toutefois, certains incidents sont constatés au niveau des zones ciblées (Parcelles Assainies, Grand Dakar et Médina). Ainsi, six (6) incidents violents ont été enregistrés sur vingt-quatre (28) non-violents. Ce qui signifie que même si les enjeux du scrutin sont énormes, les parties prenantes ont su, pour la plupart faire preuve de maturité. Ce tableau ci-après est assez édifiant.



À la vue des zones, c'est aux Parcelles Assainies et à Grand Dakar que l'on a enregistré le plus d'incidents violents. Cet état de fait est assez compréhensible si on observe les profils des candidats investis au niveau de ces zones, notamment ceux de BBY et de YAW. Autrement dit, ces bastions

électorales de la ville de Dakar sont peu ou prou des zones à fortes tensions compte tenu de leur électoral. Concernant la zone de la Médina, on observe un calme sans précédent durant les échéances du 31 juillet 2022. Ce calme peut être analysé comme une volonté de redorer le blason du visage des jeunes de la Médina. Pour rappel, cette jeunesse n'a pas fait bonne presse depuis son accrochage avec les forces de l'ordre en 2020 suite au refus d'observer le couvre-feu (période de la Covid-19). Ainsi, la condamnation de ces actes par l'opinion nationale fut un correctif fort qui, naturellement, va pousser cette jeunesse de la Médina à effectuer une autoflagellation afin de revoir son comportement, si tant est qu'elle se targue d'être différente de la jeunesse de la banlieue.

Toujours pour la Médina, le ralliement du leader Bamba Fall au paravent du parti socialiste de la mouvance Khalifa SALL à la mouvance présidentielle peut susciter un manque d'intérêts et d'enjeux pour les élections législatives. En effet, Bamba fut l'un des leaders qui incarnait le prototype de la médina et était, par la même occasion, le candidat crédible aux yeux de la jeunesse. Son rapprochement est donc perçu comme une trahison et un défaut d'intégrité politique par la jeunesse, d'où le désintéressement.

L'autre aspect considérable est le fait que jusqu'à la veille des élections, Grand Dakar était au sommet sur la question des violences préélectorales, alors que, pour uniquement la journée du vote, on y a enregistré le plus d'incidents. Ainsi, sur les Sept cas de violences verbales, les trois (3) sont observés à grand Dakar, tout comme les deux (2) cas d'accrochage. Cette situation fait état d'un échec des mécanismes à la fois formels et communautaires de prévention des conflits électoraux.

Il est clair que les jeunes de Grand Dakar avaient solennellement lancé un appel à la paix, arguant qu'ils étaient les grands perdants en cas de violences. La réalité est toute autre si l'on observe les échanges houleux sur les réseaux sociaux. Ainsi, des propos imbus de violences verbales sont relevés sur les pages Facebook officielles des leaders comme Ndeye Saly Diop DIENG (ministre de la République) et Jean Baptiste DIOUF (Député et Maire, de la mouvance BBY). Cela signifie que les violences verbales étaient plus sur la toile qu'au niveau des centres de vote. De surcroît, c'est la seule zone qui a enregistré des accrochages au niveau des bureaux de vote (Tableau 3 : Nature des incidents observés).

Remarques globales du WANEP sur le déroulement du vote:

- Une faible affluence d'électeurs dans les bureaux de vote observée.
- La présence des forces de sécurité a été effective dans tous les centres de vote visités
- L'ouverture des bureaux de vote à l'heure indiquée dans la quasi-totalité, malgré quelques cas de retard ;
- La mise à disposition du matériel électoral
- Le respect des procédures d'ouverture des bureaux de vote
- Un climat social apaisé

Toutefois, WANEP a noté quelques dysfonctionnements et incidents durant le déroulement même si ces derniers ne portent pas atteinte à la sincérité du scrutin. Il s'agit notamment :

- Un démarrage tardif du vote dans certains bureaux,

- Centres de votes quasi-inaccessibles ;
- Délocalisation de quelques centres ou bureau de vote ;
- Des cas de violences enregistrés au niveau de certain bureau de vote ;
- La faible participation des populations au plan global (surtout des jeunes)

Par rapport aux leçons apprises

- La Cellule de Veille Electorale salue :
- le vote qui s'est déroulé dans le calme, la paix et la sérénité
- la participation, plus ou moins, satisfaisante des électeurs au scrutin ;
- la collaboration paisible entre les différents acteurs impliqués dans le scrutin (forces de sécurité, autorités administratives, CENA, les observateurs et électeurs) ;
- la relative bonne organisation du scrutin dans l'ensemble du territoire ;

Sur les défis à relever

WANEP-Sénégal considère que l'amélioration du processus électoral nécessite :

- la restauration d'un climat de confiance entre les acteurs ;
- le dialogue et la concertation dans la définition des règles du jeu électoral ;
- la facilitation de l'accès au fichier électoral à tous les acteurs politiques en compétition;

IV. Recommandations

Au regard de ces constats, nous recommandons :

- **A l'endroit des parties prenantes :**
 - D'adopter une attitude citoyenne par un respect scrupuleux de la loi ;
 - D'éviter la diffusion de rumeurs afin de garantir une période post-électorale apaisée ;
 - De s'abstenir de toute forme de désinformation, de manipulation et d'appel à la violence.
- **A l'Administration centrale**
 - De garder une équidistance et une neutralité durant le processus électoral,
 - De poursuivre ses efforts constants de support et d'appui au processus électoral
- **Au Ministère de l'intérieur :**
 - De veiller au respect des horaires d'ouverture et de fermeture des centres de votes afin d'éviter les frustrations ;

- De contrôler et de sécuriser la mise en place des outils logistiques pour le démarrage normal du vote ;
- De renforcer le dispositif sécuritaire dans le but d'anticiper les cas de violences au niveau des centres de vote
- **A l'endroit de la Direction Générale des Elections (DGE) :**
 - De renforcer les campagnes de communication sur l'ouverture des inscriptions sur les listes électorales, le retrait des cartes d'électeur ;
 - De renforcer la formation des forces de sécurité et des membres de bureaux de vote sur le Code électoral, notamment sur les rôles et responsabilités de chaque acteur, sur les dispositions relatives aux personnes vivant avec un handicap ;
 - De faire respecter la loi relative à la protection des données personnelles.
 - A la Commission électorale nationale autonome (CENA) :
 - De rester davantage vigilante pour contrôler et assurer le bon déroulement du scrutin, notamment concernant ;
 - D'assurer la mise à disposition effective, en nombre suffisant et à temps, du matériel électoral au niveau de tous les bureaux de vote ;
 - D'assurer la présence effective du personnel requis dans les bureaux de vote ;
 - De garantir la neutralité du personnel durant les missions
- **A l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP)**
 - De garantir le droit à l'expression à travers la continuité et la qualité de la fourniture de l'Internet.
 - De garder plus de vigilance sur les discours porteurs de risques
 - De contrôler la fiabilité des informations livrées par les médias
- **Au Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) :**
 - De veiller au traitement équilibré de l'information ;
 - De garantir le respect du droit à l'information.
- **Aux candidats et aux coalitions politiques :**
 - De sensibiliser leurs militants à éviter de recourir aux discours dangereux ou haineux ;
 - De se faire représenter dans les bureaux de vote pour veiller à la sincérité du scrutin ;
 - D'utiliser les voies de recours prévues par la loi en cas de contestation ;
 - De s'abstenir de proclamer des résultats avant les instances habilitées.

- **Aux forces de défense et de sécurité :**
 - D'assurer la sécurité du scrutin sur toute l'étendue du territoire national ;
 - De rester dans une posture républicaine et garder le professionnalisme.
- **A la presse nationale et internationale :**
 - De respecter l'éthique et la déontologie de leur fonction et éviter les commentaires dangereux ;
 - De se limiter à la diffusion des résultats affichés devant les bureaux de vote sans désigner un vainqueur.
- **Aux observateurs électoraux :**
 - De s'abstenir de toute déclaration en faveur ou aux dépens d'un candidat ;
 - De faire preuve de vigilance, de proactivité et documenter méticuleusement les informations relatives à la situation du scrutin ;
 - De se limiter à transmettre les informations relatives aux faits constatés dans les bureaux de vote ;
 - De ne pas interférer dans le fonctionnement des bureaux de vote.
- **Aux leaders d'opinion et de la société civile :**
 - De lancer un appel au calme, à la responsabilité et à la cohésion nationale.
- **Aux citoyens :**
 - D'exercer dans la tranquillité leur devoir civique afin de préserver la paix et la stabilité sociale ;
 - De sortir massivement pour voter en faveur du candidat de leur choix ;
 - De s'abstenir de toute forme de violence avant, pendant et après le scrutin.

Liste des indicateurs

VIOLENCES VERBALES OU MORALES	
1	Des propos pouvant entraîner ou ayant entraînés des heurts ou violences sont constatées ou signalées.
2	Des propos malveillants, tendancieux, ou discriminatoires, avant, pendant ou après les élections sont constatés ou signalés.
3	Des discours qui peuvent conduire à des attaques, abus physiques ou violences structurelles sont constatés ou signalés.
4	Les discours de haine ayant pour but de nier ou de porter atteinte à la dignité humaine, l'incitation à la discrimination, l'hostilité et la violence sont constatés ou signalés
5	Discours haineux et/ou dangereux (propos d'incitation à la violence, tribalistes, régionalistes, ethnistes, religieux) portant atteinte à l'intégrité morale des acteurs, ou susceptibles d'influencer négativement le processus électoral sont constatés ou signalés.
6	L'intimidation, le harcèlement, les menaces de mort, le refus d'autorisation d'une manifestation politique, l'appel à la manifestation non autorisé ou au boycott pour influencer négativement le processus électoral en général ou le vote des femmes ou des jeunes avant pendant ou après l'élection sont constatés ou signalés.
7	Des discours de haine ayant une volonté manifeste de récuser la diversité culturelle, l'aspiration à vivre ensemble et de nier également les valeurs de la démocratie, y compris de la liberté d'expression dans le respect de la pluralité des opinions et des appartenances que les instruments internationaux promeuvent et défendent, sont constatés ou signalés.
8	Des menaces ou des restrictions sur les médias ou à la liberté de presse avant, pendant et après l'élection sont constatées ou rapportées.
9	Une circulation de fake news (fausses informations), de rumeurs non fondées, des propos injurieux, d'incitation à la violence, sur les médias/réseaux sociaux, de bouche-à-oreille et susceptible d'influencer négativement le processus électoral est constatée ou signalée.
10	Des expressions non verbales, comme celles véhiculées par des images, vidéos ou toutes formes de communication en ligne ou hors ligne visant à attaquer ou discriminer, sont constatées ou signalées.
COMPORTEMENTS NON CONFORMES AUX REGLES ET PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE ELECTORALE	
11	Atteintes verbales, morales ou écrites à la liberté d'expression et de manifestation.
12	Les contentieux liés à l'occupation des espaces publics opposant les acteurs politiques entre eux ou avec l'administration sont constatés ou signalés
13	Des violations de l'état de droit ou des règles électorales, avant, pendant ou après l'élection sont constatées ou signalées.
14	Le parti-pris, affectant l'intégrité du processus électoral avant, pendant ou après l'élection est constaté ou signalé.
AUTRES IRREGULARITES ET VIOLATIONS	
15	Interdiction d'accès à une localité entraînant un blocage au déroulement du processus électoral, constatée ou signalée.
16	La violation des mesures prises pour garantir l'intégrité des élections est constatée ou signalée.
17	La contestation du traitement du contentieux électoral par le juge des élections et ayant conduit à des affrontements est signalée ou constatée.
18	Des cas de proclamation de résultats susceptibles d'entraîner des troubles sont constatés ou signalés.

